

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Adressez tout ce qui concerne l'Administration
35, Rue Fontenelle, 35

Le Petit Havre

RÉDACTION
Adressez tout ce qui concerne la Rédaction
35, Rue Fontenelle, 35
TÉLÉPHONE : N° 7.60

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ABONNEMENTS

Table with 3 columns: Abonnement, Trois Mois, Six Mois, Un An. Rates for Le Havre, Paris, and other departments.

DERNIÈRE HEURE

DEPÊCHES COMMERCIALES

Table with 4 columns: METAUX, LONDRES, 20 Février, Dépeche de 4 h. 30. Rows for Cuivre, Etain, Fer.

NEW-YORK, 20 FÉVRIER
Cotons : mars, baisse 5 points ; mai, hausse 1 point ; juillet, inchangé ; octobre, baisse 3 points. — Soutenu.

Table with 4 columns: NEW-YORK, 20 FÉVRIER, C. DE MAR, C. PACIFIQUE. Rows for Cuivre Standard disp., Mers, Amalgamat. Cop., Fer.

Table with 4 columns: CHICAGO, 20 FÉVRIER, C. DE MAR, C. PACIFIQUE. Rows for Blé sur, Mers, Saindox sur.

LE CONGRÈS DES MAIRES

Dans sa séance d'hier après-midi, le Congrès des maires a décidé de commencer une campagne auprès des maires de France, afin qu'ils demandent aux membres de leurs Conseils municipaux, aux prochaines élections sénatoriales, de ne nommer que des délégués résolus à accomplir leurs fonctions qu'aux seuls candidats qui auront donné des gages de leur attachement aux libertés communales.

VOLEURS DE TABLEAUX

Sur les indications du nommé Reymann, antiquaire à Bruxelles (un individu arrêté hier à la gare du Nord au moment où il retirait de la consigne trois colis de tableaux volés), la police a arrêté à Paris la nommée Victoria Renier, d'origine belge, demeurant rue d'Orsel, et Nicolas Charles, ouvrier tapissier, demeurant rue Letort.

CONSEIL DE GUERRE

CHALONS-SUR-MARNE. — Le Conseil de guerre du 6<sup>e</sup> corps vient de condamner à 5 ans de réclusion et à la dégradation militaire les nommés André Dollet, né à Montvillers, et Emile Perpois, né à Paris, soldats au 15<sup>e</sup> d'infanterie à Verdun, qui attaquèrent un ouvrier, l'assommèrent et lui prirent son argent.

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Le Congrès des Agriculteurs, dans sa séance d'hier après-midi, a émis le vœu que les pouvoirs publics encouragent par tous les moyens possibles la création du tunnel sous-marin du Pas-de-Calais, qui donnerait de grandes facilités à l'exportation des denrées agricoles et serait un gage certain de l'Entente cordiale.

LA GRÈVE DES OFFICIERS MÉCANICIENS

MARSEILLE. — La délégation des officiers mécaniciens des Messageries Maritimes est partie hier soir pour Paris où elle doit avoir aujourd'hui une entrevue avec le sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande.

DUVIGNON EST CONDAMNÉ AUX TRAVAUX FORCÉS

VERSAILLES. — A 5 h. 45, après une heure de délibération, le jury rapporte un verdict de pleine culpabilité mitigé par des circonstances atténuantes. En conséquence, Duvignon est condamné à vingt ans de travaux forcés avec interdiction de séjour.

UN DRAME DANS UN TRAIN

LYON. — Un drame s'est déroulé hier matin, dans un train venant de Genève, près de la station de Culoz. Un nommé Cristin a tiré un coup de revolver sur sa femme qui ramenait à Lyon, puis il a sauté sur la voie.

UNE MÈRE DÉNATURÉE

RENNES. — La gendarmerie de Redon vient d'arrêter la nommée Marie Metayer, 24 ans, fille de ferme, habitant Maure qui, en janvier dernier, accoucha clandestinement, fit bouillir son enfant dans un chaudron et le jeta en pâture à des porcs.

CONDAMNATION POUR INCITATION A LA DESOBEISSANCE

FRANCOFORT. — Le Tribunal Correctionnel a condamné hier la socialiste bien connue Rosa Luxembourg, à un an de prison pour incitation à la désobéissance aux lois dans un discours recueilli par le sténographe d'un journal religieux, qui la dénonça au parquet.

EL MOKRI EN ALGÉRIE

ALGER. — El Mokri est arrivé hier matin à Alger, venant de Tunis. L'ex-grand vizir a déclaré qu'il avait pu se rendre compte pendant son voyage dans la régence de Tunis de l'œuvre immense réalisée par le protectorat français. Il espère que le Maroc parviendra au même degré de civilisation.

MORT MYSTÉRIEUSE D'UN CAPITAINE ALLEMAND

RIO-DE-JANEIRO. — Le capitaine Schaedt, mécanicien en chef du cuirassé allemand Kaiser, en voulant, dimanche dernier, empêcher un matelot de se suicider, qui avait été atteint d'une balle de revolver au ventre, vient de mourir.

L'ÉTAT DE SANTÉ DE M. LLOYD GEORGE

LONDRES. — M. Lloyd George est rétabli ; il est parti hier pour la campagne, où il doit prendre quelques jours de repos.

UNE EXPLOSION A L'USINE NOBEL

GLASGOW. — Dans une explosion qui s'est produite à l'usine Nobel, à Noventon, huit personnes ont été tuées.

GRAVE ACCIDENT DANS UNE USINE

FRANCOFORT. — Un grave accident s'est produit à l'usine d'électricité, au cours d'essais d'une nouvelle turbine à vapeur. La partie rotative d'une dynamo a fait explosion.

VOYAGE AÉRIEN D'UN DIRIGEABLE

MAUBEUGE. — Le dirigeable Clément-Bayard-VI, venant d'Issy-les-Moulineaux est arrivé hier matin à Maubeuge, à 11 h. 35.

Nouvelles du Sénat

Le rapport Jeanneney sur la Réforme Electorale

On vient de distribuer au Sénat le rapport de M. Jeanneney sur la réforme électorale. Le rapporteur, au nom de la Commission, repousse le projet transactionnel voté par la Chambre l'an dernier (amendement Lefèvre) parce que dit-il, « par ce système bâtarde on aggrave abouti qu'à additionner les défauts particuliers des deux systèmes (majoritaire et proportionnaliste) qu'on entreprend à tort de conjuguer. »

M. Ribot demandait à M. Caillaux :

« Porterez-vous à la Chambre les deux premières parties de la réforme ? » La question était des plus embarrassantes pour le ministre des finances.

Mais M. Ribot, prompt à la riposte :

« Vous avez, dites-vous, des projets tout prêts. Croyez-vous que la Commission pourra statuer à leur sujet en trois jours ? Pour la liberté de la Commission, pour la dignité du Sénat, ne nous posez pas une sorte d'ultimatum ! Vous avez parlé de l'incorporation de l'impôt sur le revenu dans le budget. Vous ne ferez pas cela : ce serait une véritable violence. (Vifs applaudissements.) Le Sénat a trop conscience de ses droits et de sa liberté pour déférer à une pareille menace. (Nouveaux et vifs applaudissements.) Il s'agit ici d'une question nationale. Je suis disposé à vous aider, nous y sommes tous disposés, mais laissez-nous la liberté d'examiner. Nous enverrons à la Chambre les deux premiers titres et nous continuerons l'examen de la réforme. Pas de politique tout ou rien. Faites appel à notre patriotisme et à notre loyauté. Ils vous sont acquis. Pour ma part, je serai le premier à vous apporter mon concours. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.) Ainsi finit la discussion générale. Et c'est donc mardi prochain que le ministre fera décidément connaître s'il veut ou s'il ne veut pas accepter la disjonction

Les Subtilités de M. Caillaux

Après la critique rigoureuse que M. Ribot avait faite au Sénat, dans une précédente séance, de la politique financière du gouvernement, le ministre se trouvait mis, avant-hier, au pied du mur. Il était logiquement appelé à émettre un avis ferme marquant son choix entre les divers systèmes en présence desquels il se trouve.

1<sup>o</sup> Celui de la Commission qui prévoit une réforme fiscale par étapes, en commençant par le dégrèvement de la propriété foncière non bâtie, avec une imposition compensatrice des valeurs mobilières étrangères ; 2<sup>o</sup> Celui de la Chambre qui établit un impôt général sur tous les revenus par cédules et un impôt complémentaire sur le revenu global ; 3<sup>o</sup> Enfin celui proposé par M. Perchet, qui reproduit le projet primitif déposé par M. Caillaux en 1907, c'est-à-dire qui établit un impôt sur toutes les branches de revenus, basé non pas sur la déclaration contrôlée, mais sur les signes extérieurs et même sur le chiffre d'affaires.

Pour le ministre, maintenir le principe rigoureux de l'inquisition fiscale, c'était un échec assuré ; mais donner satisfaction à la Commission sénatoriale, ou seulement à l'amendement Perchet, c'était abandonner son programme — le programme du Congrès de Pau.

Le Bureau exécutif avait dit : « Impôt personnel sur le revenu et taxe complémentaire sur le capital et la plus-value de la richesse, établie par la déclaration contrôlée. » D'autre part, M. Caillaux avait proclamé que nous attendons est celle de l'impôt sur le revenu voté par la Chambre en 1909, soumis depuis à l'examen du Sénat, et que nous entendons voir aboutir dans ses principes, dans son cadre et dans ses lignes essentielles.

Enfin on lisait dans le rapport de M. Malvy : « Nous devons obtenir sans délai l'impôt progressif sur le revenu, avec déclaration contrôlée, et l'impôt sur le capital s'inspirant des mêmes principes. » Telle était primitivement la doctrine du Cabinet Doumergue-Caillaux. Tel était son système d'impôt sur le revenu.

Devant le Sénat, M. Caillaux allait-il le défendre — et soutenir, étant au pouvoir, les idées qu'il avait manifestées dans l'opposition ? Un moment, M. Caillaux a semblé faire la plus sérieuse des concessions en paraissant accepter la réforme fiscale par étapes, ainsi que le proposait la Commission sénatoriale.

Mais sur les injonctions, paraît-il, de quelques-uns de ses amis, il est revenu, dans la seconde partie de son discours, sur ce qu'il avait paru tout d'abord admettre. Après avoir demandé seulement, pour le présent, le vote des deux premières parties de la réforme fiscale, à savoir : la réforme de l'impôt sur la contribution foncière des propriétés non bâties et l'augmentation des taxes qui frappent les valeurs mobilières, afin de boucher le trou creusé dans les recettes par le titre premier, — M. Caillaux est allé jusqu'à prétendre incorporer l'impôt sur le revenu tout entier dans la loi de finances de 1914.

Et cette façon d'en imposer à la Haute-Assemblée lui valut, de la part de M. Ribot, une réplique très ferme, réservant, de la façon la plus formelle, les droits du Sénat.

M. Ribot demandait à M. Caillaux : « Porterez-vous à la Chambre les deux premières parties de la réforme ? » La question était des plus embarrassantes pour le ministre des finances.

« Lorsque les deux premiers titres auront été votés, répondit M. Caillaux, le gouvernement demandera au Sénat de continuer. » Mais M. Ribot, prompt à la riposte : « Vous avez, dites-vous, des projets tout prêts. Croyez-vous que la Commission pourra statuer à leur sujet en trois jours ? Pour la liberté de la Commission, pour la dignité du Sénat, ne nous posez pas une sorte d'ultimatum ! Vous avez parlé de l'incorporation de l'impôt sur le revenu dans le budget. Vous ne ferez pas cela : ce serait une véritable violence. (Vifs applaudissements.) Le Sénat a trop conscience de ses droits et de sa liberté pour déférer à une pareille menace. (Nouveaux et vifs applaudissements.) Il s'agit ici d'une question nationale. Je suis disposé à vous aider, nous y sommes tous disposés, mais laissez-nous la liberté d'examiner. Nous enverrons à la Chambre les deux premiers titres et nous continuerons l'examen de la réforme. Pas de politique tout ou rien. Faites appel à notre patriotisme et à notre loyauté. Ils vous sont acquis. Pour ma part, je serai le premier à vous apporter mon concours. (Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.) Ainsi finit la discussion générale. Et c'est donc mardi prochain que le ministre fera décidément connaître s'il veut ou s'il ne veut pas accepter la disjonction

et le vote immédiat des titres I et II de la réforme fiscale avant les élections.

Pour ce qui est du titre troisième, qui remplace par un impôt général sur le revenu la contribution personnelle mobilière actuelle et l'impôt sur les portes et fenêtres, qu'attendra-t-il si, après avoir voté les deux premiers titres, le Sénat les sépare du troisième, non pas afin d'ajourner indéfiniment la réforme, mais pour permettre de promulguer, avant la fin de la législature, les textes qui peuvent aboutir en quelques semaines ?

Car du vote de la réforme intégrale et complète, il ne saurait être question d'ici la fin de la législature, — ni de son application avant un an ou deux, — et cela, de l'aveu même de M. Caillaux.

Le gouvernement consentira-t-il à cette coupure ? Ou bien voudra-t-il réclamer le vote intégral de la loi, — et, de la sorte, tout repousser jusqu'après les élections générales ? Etant donné que, suivant la doctrine radicale unifiée, telle que l'a définie sur ce point M. Pelletan, le Sénat ne peut pas provoquer de crises ministérielles en matière fiscale, le ministre Doumergue-Caillaux espère toujours durer jusqu'aux élections. Et c'est là, certainement, ce qu'il cherche ; et c'est son seul souci.

Seulement, pour durer, il continue d'abandonner ou de laisser dans l'équivoque tous les points importants de son programme qui n'étaient autre que celui du Congrès de Pau.

Et c'est bien, une fois de plus, la faillite constatée du programme radical-socialiste unifié.

Th. V.

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 20 février. La discussion sur l'état sanitaire de l'armée, que la Chambre avait entamé vendredi dernier, a pris aujourd'hui, avec l'intervention de M. Magninot, une tournure imprévue qui a profondément scandalisé les adversaires de la loi de trois ans.

Dès les premiers mots prononcés par le sous-secrétaire d'Etat à la guerre, les socialistes ont dressé l'oreille. Ils comprenaient vaguement que les explications apportées par lui ne seraient pas de nature à favoriser la campagne odieuse qu'ils mènent dans leurs journaux, dans leurs congrès contre cette loi de sécurité nationale.

M. Magninot, en effet, reconnaissait bien que la situation sanitaire est mauvaise dans beaucoup de nos garnisons, mais, avec une impartialité toute son honneur, il refusait d'en faire remonter les causes à la prolongation de la durée du service militaire et à l'incorporation des conscrits de vingt ans.

Ces causes, M. Magninot l'a démontré avec une clarté parfaite, sont tout autres. Elles tiennent à la rigueur exceptionnelle de l'hiver que nous venons de subir, aux difficultés en présence desquelles s'est trouvée l'administration de la guerre pour loger, couvrir, équiper les effectifs considérables appelés sous les drapeaux et dont le chiffre a dépassé de beaucoup celui qui avait été prévu.

Cela ne faisait pas l'affaire des adversaires de la loi de trois ans, dont les déclarations si nettes du sous-secrétaire d'Etat ruinaient toutes les espérances. D'où, à propos d'un incident entre l'amiral Bienaimé, M. Luchaud et M. Etienne, relatif aux conséquences financières de l'amendement Bienaimé, le sous-secrétaire d'Etat a été jeté feu et flamme, et à Albert Thomas qui accusait le gouvernement d'avoir fait preuve d'une impéritie criminelle, M. Barthou avait énergiquement répondu : — Je comprends que vous voulez me renverser une seconde fois, mais rassurez-vous, nous ne fuyons pas les responsabilités. Ecoutez d'abord l'impartial exposé du sous-secrétaire d'Etat, nous nous expliquerons après.

Cette riposte excita au plus haut point les socialistes, dont la fureur fut bientôt à son comble. Songez donc ! M. Magninot, maintenant, défendait la loi de trois ans, cette loi, disait-il, qu'on cherche à déconsidérer en exploitant contre elle des alarmes injustifiées et que le Parlement ne donnera pas le spectacle invraisemblable de modifier quelques mois après l'avoir librement votée.

Les braves prolongés qui saluèrent le patriotique langage de M. Magninot, augmentèrent encore l'exaspération des socialistes et l'un d'eux, M. Sembat, crut habile de demander si ce langage avait été concerté d'avance avec le président du Conseil. M. Doumergue ne répondant pas, les unifiés interrompirent déjà ce silence comme un déshonneur, mais bientôt il leur fallut déchanter.

En effet, lorsque l'instinct d'après, salé par une nouvelle et vibrant salve de bravos, M. Magninot regagna le banc ministériel, ou de nombreux collègues vinrent le féliciter, M. Doumergue et M. Nouis furent les premiers à lui serrer la main.

Voilà une poignée de main que l'Officiel enregistrera, souligna M. Barthou, toujours ironique. Il était bon, en effet, de constater que le cabinet, le cabinet tout entier, proclamait l'intangibilité de la loi de trois ans, dont le Congrès de Pau réclamait naguère sinon l'abolition immédiate, du moins la révision par étapes !

On entendit ensuite un long discours de M. Doisy, adversaire acharné des trois ans, pendant lequel le débat a été renvoyé à lundi. Vendredi prochain, on discutera l'interpellation sur la politique financière. Ainsi en a décidé la Chambre, après une escarmouche assez vive, et à une voix seulement de majorité.

SENAT

Séance du 20 février

Le Sénat, interrompant la discussion de l'impôt sur le revenu, s'est occupé d'un certain nombre de projets pour lesquels l'urgence a été sollicitée.

On a adopté un projet de loi créant des tribunaux pour enfants. On discute ensuite un projet de loi sur les retraites de mineurs.

M. MÉTIN, ministre du travail, insiste pour l'urgence. Le Sénat a adopté, après diverses observations, la séance est levée à 6 heures. Séance mercredi à 3 heures.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séances du 20 Février

La séance est ouverte à 9 heures 15, sous la présidence de M. ROUJON, vice-président. La Chambre continue la discussion du projet de loi concernant l'organisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture.

M. GAILLARD-BEAUMONT rend hommage aux efforts de l'initiative privée particulièrement des Syndicats agricoles du Sud, pour l'enseignement de l'agriculture. La discussion générale est close. L'urgence est prononcée. Le premier chapitre est voté et le second réservé.

Sur l'article 3, M. GONIAUX dépose un amendement tendant au maintien de l'école de Douai, que certains veulent rattacher à Grignon. Le vote de cet amendement donne lieu à un pointage. Le résultat sera proclamé à 3 heures. La séance est levée à 11 h. 50.

(Séance de l'après-midi)

La séance est ouverte à 2 h. 20, sous la présidence de M. PAUL DESCHANEL, président. LE PRÉSIDENT fait connaître le résultat du pointage du matin sur l'amendement de M. Daniel Vincent, tendant au maintien de l'école des industries agricoles de Douai. Par 313 voix contre 145, cet amendement est repoussé.

La Chambre vote ensuite une proposition de loi frappant, à l'entrée, les bois contre-plaques d'un droit de douane s'élevant de 22 fr. 50 à 75 francs au tarif général et de 16 à 50 francs au tarif minimum, par 190 kilos.

L'Etat sanitaire de l'Armée

On reprend ensuite la discussion des interpellations sur l'état sanitaire de l'armée et, en premier lieu, celle de M. Luchaud sur les troupes de l'Est.

M. MAGNINOT, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, à la parole. « Après, dit-il, les affirmations inquiétantes exprimées par M. Luchaud, le gouvernement doit apporter des renseignements précis sur la situation sanitaire de nos troupes. Il y a intérêt et justice à remettre les choses au point, après les campagnes systématiques de ces derniers temps. »

La situation sanitaire de notre armée est manifestement sur un nombre de points. Cette situation n'existe que depuis le 15 janvier ; sur 307 bataillons, 126 revèlent des cas de maladies épidémiques. L'ordre décroissant de celles où la mortalité a été la plus forte donne Homorantin, Panniers, Calers, Nevers, Saint-Lô, Rodez, Marseille, Castres, Mayenne.

La moyenne va de 7,02 pour 1,000 à 2,49 pour 1,000. Sur 813,000 hommes au total, que compte l'armée, il est entré à l'hôpital 2,019, dont les hommes décédés depuis, 37,531 hommes, soit 22,41 pour 1,000. En outre, les taux de mortalité et de morbidité ont dépassé ceux des années précédentes, depuis 1908. En 1908, la morbidité était de 3,8 pour 1,000, la mortalité de 0,3 pour 1,000 ; en 1909, ces chiffres étaient de 3 et 2,6 ; en 1910, de 2,5 et 3,1 ; en 1911, de 2,8 et 3,4 ; en 1912, de 2,6 et 3 ; en 1913, de 2,6 et 2,9 ; en 1914, de 2,6 et 2,9.

Les motifs de ces chiffres sont connus à l'avance et l'Etat a eu à subir, en janvier et février, des intempéries exceptionnelles, aux variations brusques de température et, aussi, au retour des permissionnaires de janvier. Ce fait se reproduit régulièrement chaque hiver.

Attaquer, protester et cite pour Toul une proposition inverse. M. MAGNINOT : Il serait excessif de ne pas tenir compte de l'accroissement des effectifs. On a dû appeler deux classes à la fois. Il eût mieux valu compléter la seconde qu'en avril. Des raisons militaires très sérieuses ne l'ont pas permis.

D'ailleurs la classe 1913 ne s'est pas moins bien comportée que les précédentes. M. ALBERT THOMAS : Le gouvernement a demandé au ministre de la Commission du budget pour recevoir le supplément de 40,000 hommes résultant de l'amendement Vincent.

Dans l'ensemble, les soldats ne sont ni déprimés, ni insuffisamment nourris.

Quelle est la situation du corps de santé militaire ? Il existe un déficit de 309 médecins militaires, dont 135 au Maroc ou en mission, sur l'effectif réglementaire prévu pour l'armée de 2 ans. Ce sont donc, en fait, les majors qui nous manquent aujourd'hui, avec la loi de 3 ans, et l'effet de ce déficit se fait lourdement sentir en ce moment.

Il faut ajouter que la qualité des médecins-majors admis au Val-de-Grâce diminue, comme le nombre des démissions augmente. C'est que la tâche des médecins militaires est aujourd'hui bien lourde, s'aggrave encore d'un encombrement papérasse.

Et puis leur solde était insuffisante, et bien qu'elle ait été récemment augmentée, il aurait peut-être fallu leur accorder l'indemnité réclamée par eux par M. Luchaud.

D'autre part, leur situation morale est inférieure à celle des officiers des corps de troupe et la suppression des anciennes appellations les a cruellement atteints.

Convocation des médecins de réserve et de territoriale, réquisition des médecins civils, réduction du siège des aides-majors, utilisation des étudiants accomplissant leur service militaire tels que les médecins-majors, ont été permis de combler provisoirement des vides.

A tous les degrés d'ailleurs, ce personnel se dépense sans compter et fait tout son devoir pour protéger nos soldats.

En résumé, il n'est pas douteux que le confort et l'hygiène des troupes pourront être améliorés et que l'incorporation brusque de 215,000 soldats supplémentaires n'a pas été sans effet sur la situation sanitaire actuelle.

L'incorporation simultanée de deux jeunes classes a évidemment augmenté aussi la surface de vulnérabilité de l'armée.

Mais il ne convient pas de profiter d'une situation mauvaise créée par la rigueur exceptionnelle de cet hiver pour réparer une situation injustifiée dans un pays ému, et pour tenter de dépassionner une loi votée librement par le Parlement dans la plénitude de son droit et qu'il ne donnera pas le spectacle invraisemblable de modifier, quelques mois après.

La France traverse une crise cruelle ; d'autres pays la traversent et savent la traverser. M. SEMBAT : Le langage de M. Magninot a-t-il été celui d'avance avec M. le président du Conseil ?

M. MAGNINOT conclut que la crise touche à sa fin et que toutes les mesures sont prises pour protéger nos soldats contre le retour d'épidémies qui atteignent dans son cœur et dans sa chair la nation tout entière.

(L'orateur de retour à son banc, reçoit les félicitations de ses collègues, du ministre de la guerre et du président du Conseil.)

M. DOISY rappelle les accusations de « bluff électoral » et d'exploitation de cadavres « dont ses amis et lui ont été victimes, constate que le discours du sous-secrétaire d'Etat ne fait que confirmer les déclarations de M. Luchaud.

Au cours de son entrée, M. Luchaud, Commissionnaire à la Chambre, a obtenu les témoignages d'officiers « qui avaient un beef sur la langue. » Mais ces témoignages sont concordants, et il n'est pas douteux que les grands responsables sont à l'état-major général.

Catégoriquement l'optimisme de M. Magninot, il est à craindre que l'épidémie ne soit qu'un commencement.

Sans doute, l'incorporation à 20 ans était admissible, mais sous les réserves expressément formulées par le groupe des médecins de la Chambre : sélection rigoureuse, entraînement méthodique et lent, et surtout absence d'encombrement dans les casernes.

Aucune de ces conditions n'a été réalisée. M. ETIENNE : Des ordres rigoureux avaient été donnés pour assurer la réalisation de ces conditions.

M. DOISY, continuant son exposé, dit que les Conseils de révision ont été singulièrement imprudents, notamment dans le recrutement du service auxiliaire.

La défectuosité des casernements a beaucoup contribué à aggraver aussi la situation : le génie n'a pas respecté les excellentes prescriptions de la circulaire de 1907.

M. DEHANT : C'est l'obstruction faite à la loi de trois ans par la Chambre, qui a obligé à construire ensuite bâtiments des casernements.

M. LACHAUD : La Commission d'hygiène a entretenu de la question le ministre de la guerre avant qu'aucun bâtiment ne fut commencé.

M. LUCHAUD : Le sous-secrétaire d'Etat n'avait proposé une pareille loi sans l'avoir préparée.

M. DOISY déclare en terminant qu'en votant la loi de trois ans on n'a pas pensé qu'il y en avait de dehors ; on a oublié l'ennemi du dehors : la tuberculose et l'empoisonnement qui ruinent la qualité de notre recrutement.

Le capital humain se raréfie ; il ne faut pas, sous prétexte d'organisation militaire, le gaspiller. Voici diverses : La chambre a voté la loi de trois ans.

M. LE PRÉSIDENT fait savoir que la Commission du budget demande, si la discussion en cours doit être continuée lundi, que la séance de vendredi prochain soit consacrée au budget.

M. LOUIS DUBOIS demande que la séance de vendredi prochain soit réservée à son interpellation sur la politique financière.

M. DOUMERGUE, président du Conseil, déclare que le Gouvernement est à la disposition de la Chambre.

M. G. COCHERY, président de la Commission du budget, dit que la Chambre ne pourra pas compromettre le résultat de ses efforts en renonçant à la stricte discipline qu'elle s'est imposée pour le vote du bud.get. La Commission ne cède la séance de lundi qu'en échange de celle de vendredi.

M. LE PRÉSIDENT consulte la Chambre sur le renvoi à lundi du débat sur la situation sanitaire de l'armée.

M. LOUIS DUBOIS demande alors que l'interpellation sur la politique financière soit maintenue à l'ordre du jour de vendredi.

Par 280 voix contre 279 après pointage, cette proposition est adoptée.

Séance lundi. La séance est levée à 7 h. 10.

ÉTRANGER

ANGLETERRE

Le scandale Marconi

Va-t-on voir se rouvrir la grande enquête qu'entretenait l'an dernier une Commission parlementaire de la Chambre des communes ? Mais cette fois cette nouvelle enquête portera sur toute la gestion de lord Murray, non seulement sur les 730,000 francs d'actions Marconi achetées pour le compte du parti libéral dans des conditions qui, d'après le marquis de Lansdowne, étaient différentes de celles dont jouissait le public, mais sur l'achat aussi, pour plus d'un demi-million, d'actions de compagnies de chemin de fer, alors même que le pays était en proie à une grave des chemins, grève sur les progrès de laquelle le gouvernement, et par conséquent le chef whip, étaient fixés de première main.

Judi, à la Chambre des lords, le marquis Lansdowne a exposé les faits avec une vigueur véhémence. Il a rappelé d'abord que l'introduction des actions de la compagnie américaine Marconi produisit des spéculations si folles qu'un bénéfice de 37 millions fut réalisé en deux jours par les personnes au contact de la commission. Les réclamations faites dans l'enquête de la Chambre des communes ont montré une fâcheuse méconnaissance des grandes traditions de la vie publique anglaise. Cette enquête n'a cependant pas tout révélé, puisque lord Murray a dû apporter une déclaration d'excuses formelles. Cette déclaration est habile. Mais

Il ne faut pas confondre excuses avec défenses.

Lord Murray était absent d'Angleterre pendant une grande partie des investigations de la commission...

D'autres questions sont à approfondir. Jusqu'à quel point les fonds appartenant à un parti peuvent-ils être employés à des spéculations financières ?

Le grand film Napoléon déchaîne tous les soirs, une enthousiasmante manifestation. Celle-ci est unanimement patriotique, car tous les Français, quoiqu'ils disent, auront toujours une profonde sympathie pour le génie qui impose l'admiration à ses partisans comme à ses destructeurs.

Le capitaine du steamer Québec, de la Compagnie Générale Transatlantique, a fait connaître, par télégramme sans fil, qu'il compte arriver sur rade samedi 21 février, vers 6 heures. Ce steamer vient des Antilles.

Le steamer Pessac, de la Compagnie Worms, capitaine Honard, faisant le service entre Dieppe et Grimsby, qui avait appareillé de Dieppe le 18 février, a eu un large de ce port une avarie de machine.

Le Pessac fut pris à la remorque de l'Abel-17, qui l'a amené à Dieppe, où il s'est arrêté dans le bassin de demi-marée, pour procéder à ses réparations.

La grève des officiers mécaniciens de Marseille. La grève des officiers mécaniciens de cette compagnie des Messageries Maritimes continue sans incident.

Le Japon avec un grand nombre de passagers ont débarqué, mais tout l'équipage, y compris les chauffeurs, est resté à bord.

L'ancienne frégate Yonne, qui servait de bâtiment-caserne à la défense mobile de Lorient, vient d'être vendue par les soins de l'administration des Domaines et adjugée pour 44,235 francs à M. Louis Lenoël, d'Hennebont, qui avait offert le prix le plus élevé sur onze soumissionnaires.

En même temps que l'Yonne, le torpilleur 77 a été adjugé au même soumissionnaire pour 2,635 francs seulement.

Dans une prochaine vente viendra le tour des croiseurs Isly et d'Assas.

Drague avariée. A 6 h. 40, hier matin, les sapeurs-pompiers, sous les ordres de M. Raynaud, sous-lieutenant, se sont rendus quai Brostrom.

Dans une des cales-sèches se trouvait la drague La Mouche, qui prenait ses dispositions pour sortir, mais alors, on constatait qu'une légère voie d'eau s'était déclarée, aussi le personnel de la drague fit demander les sapeurs-pompiers pour épuiser l'eau.

On ignore la cause de l'accident de la drague.

Le Naufrage de l'Acilia. Les journaux anglais viennent de recevoir des détails nouveaux sur le naufrage du steamer allemand Acilia, de la Hamburg Amerika Linie, perdu au cours de sa traversée du Chili à Hambourg.

L'Acilia avait quitté Coronel le 27 octobre; on resta sans nouvelles de lui. Le Lloyd le classa perdu le 5 janvier. Le 15 de ce mois

Les officiers et les sous-officiers seront exclus de l'armée.

La Chambre a voté l'urgence et la discussion immédiate.

Les orateurs démentés se sont montrés favorables à la proposition. Les orateurs de droite, au contraire, désiraient une amnistie encore plus large.

M. Bernardino Machado a déclaré ne pas poser la question de Cabinet.

Les droits de péage du canal de Panama. Le président Wilson avait convoqué, à la Maison-Blanche, des membres éminents du Sénat et de la Chambre des représentants, afin d'obtenir d'eux la prompte abrogation de l'article de la loi du canal de Panama qui exempte des droits de passage les caboteurs américains.

M. Wilson leur a déclaré que les navires pourront traverser le canal dès l'automne prochain, avant son inauguration officielle en janvier, et qu'il importait donc que la clause d'exemption fut abolie dans la session actuelle. Il semble en effet, a-t-il dit, que l'opinion unanime en Europe considère cette exemption comme une violation du traité Hay-Panacote.

Un des interlocuteurs du président ayant fait allusion à la nécessité d'apaiser la Grande-Bretagne, M. Wilson répliqua vivement qu'il n'y en avait nul besoin, vu que l'Angleterre et les Etats-Unis étaient dans les termes les plus amicaux.

A la suite de la conférence de la Maison-Blanche, l'abrogation de la clause d'exemption paraît de plus en plus probable, malgré quelques résistances de la part des éléments jingoes.

INFORMATIONS

Le président de la République a visité hier après-midi, à trois heures, les concours agricoles.

M. Raymond Poincaré, qui était accompagné de M. William Martin, directeur du protocole, du général Besudemoulin et du lieutenant-colonel Boulangé, a été reçu au Grand-Palais par M. Raynaud, ministre de l'Agriculture; Loubet, ancien président de la République; Mougeot, Méline, Gomot, anciens ministres de l'Agriculture; Besnard, ancien ministre du travail; Hénon, préfet de police; Delanney, préfet de la Seine.

Le Canal de Panama et les Intérêts Français. La première réunion de la commission inter-ministérielle chargée d'étudier les moyens d'utiliser le canal de Panama a eu lieu jeudi sous la présidence de M. Maurice Ajam, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande.

M. Ajam a exposé à la commission comment il concevait ses travaux qui doivent surtout être orientés dans un sens pratique et commercial. La commission s'est rangée à cette manière de voir, et elle a estimé que la question primordiale qui devait être réglée était de savoir si la France a un intérêt pratique à faire passer son pavillon dans le Pacifique, en examinant les divers services qui pourraient être ainsi institués au Nord, vers le Nord-Amérique; au centre, vers nos possessions d'Océanie et au Sud vers les républiques Sud-Américaines.

Plusieurs spécialistes se sont déjà préoccupés de cet important problème, notamment M. Philippe Bonnaud-Varilla, Halphen, Jullidiers, Volina, Georges Dionel. La commission a décidé qu'elle les entendrait successivement et si à la suite de ces diverses consultations elle résoud affirmativement la question principale, elle convoquera les armateurs susceptibles d'intéresser aux services du Pacifique.

M. Dejean a été chargé d'établir le rapport général de la commission qui tiendra ses séances les jours suivants.

Le Jury a choisi le type de la nouvelle Monnaie de Nickel. Le jury qui s'est réuni mercredi à l'hôtel des Monnaies, à l'effet de choisir le type de la nouvelle monnaie de nickel de 0 fr. 25, 0 fr. 10 et 0 fr. 05, a retenu le projet présenté par M. Lindauer.

L'avers comporte un bonnet phrygien au-dessus duquel, et de chaque côté, les lettres R. F. entourées d'une branche de feuillage. Le revers porte l'indication de la valeur 0 fr. 25, 0 fr. 10 et 0 fr. 05.

M. Lindauer reçoit donc la prime de 20,000 francs accordée au projet choisi.

La Télégraphie sans Fil. Dans son rapport sur le budget des postes, M. Dalimier s'occupe de la télégraphie sans fil.

Ce n'est pas tout, dit-il, d'organiser un service commercial de télégraphie sans fil, il faut également le faire vivre. Il nous paraît qu'en France le public est assez mal renseigné sur les facilités de communication que lui offre la télégraphie sans fil et, pour développer le nombre des transmissions, nous demanderons à l'administration de réaliser, dans ses bureaux importants, un effort de publicité qui pourra devenir fructueux.

Sous le rapport de l'outillage, la Commission du budget propose d'accorder les crédits nécessaires à l'établissement d'une station de portée moyenne à Cherbourg et d'une station musicale à grande distance aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

La première complètera notre réseau dans

la région du Nord-Ouest et pourra procéder à d'intéressantes expériences de transmissions avec les stations anglaises de la Manche.

Quant au poste des Saintes-Maries-de-la-Mer, ses nouveaux moyens d'action lui permettront de concurrencer utilement les stations italiennes et espagnoles qui recueillent aujourd'hui une partie de notre trafic national en Méditerranée et de maintenir nos paquebots des lignes de l'extrême-Orient en relation directe avec la métropole jusqu'au canal de Suez et sans doute au delà.

La Commission du budget a ajourné la réalisation d'une installation du même type, c'est-à-dire avec 1,800 mètres de longueur d'onde, demandée pour Ouessant.

Chronique Locale

Paris, 20 février, 11 h. 15. Extrêmes barométriques : 161 millim. à Toulouse, 783 millim. à Brest.

Direction Nord-Ouest Europe. Temps probable : Vent d'entre Sud et Ouest, temps nuageux et doux, quelques pluies.

AU HAVRE (Centre de la Ville) A midi... 753 A minuit... 769

Journée du Dimanche 22 Février 1914. Le Havre. ECOLE DES BEAUX-ARTS. — A 10 h. 3/4. Cours de l'histoire de l'Art.

SALLE FRANKLIN. — A 14 h. 1/2. Fête de la Société de la Manufacture de la Compagnie Générale Transatlantique.

SALLE LABOYÈRE. — A 14 h. 1/2. Réunion du Personnel du Service actif des Douanes.

SALLE DE LA LYRE HAVRAISE. — A 14 h. 1/2. Concert-Sauterie du « Cercle Lyrique ».

HÔTEL DES SOCIÉTÉS. — A 14 h. 3/4. Matinée dansante de la Société Excursionniste Graviillaise.

SALLE DE RUE DE LA MAILLERAIE, 85. — Fête des Amis de la Paix.

AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. — Exposition de poissons exotiques et de tortues aquatiques vivants.

GRAND-THÉÂTRE. — En matinée et soirée. Représentations théâtrales.

THÉÂTRE-CIRQUE OMNIA. — En matinée et soirée. Séances de Cinéma Pathé frères.

CINÉMA-CAMORÉ. — En matinée et soirée. Proj. des cinémas photographiques.

KURSAAL-CINÉMA. — En matinée et soirée, séances de Cinéma.

FOLIES-BERGERE. — En matinée et en soirée, revue locale : A la Gare / Scènes nouvelles.

SALLE DES FÊTES DE L'EUROPE. — En matinée et soirée, scènes du « Modern-Cinéma ».

GRAND TABAC. — Apéritifs-concerts, Soirée artistique.

BRASSERIE UNIVERSELLE. — Apéritif-concert et soirée musicale.

BRASSERIE TONTON. — De 18 h. à 19 h. 1/4, Apéritif-concert.

BILLARD-PALACE. — A 21 h. Cinéma. Concert vocal et instrumental.

HARFIRE. — SALLE DES FÊTES. — A 14 h. 1/2 et 21 h. Bals de la Société Musicale.

ÉTRETEAU. — GÉRIE DES « ENFANTS D'ÉTRETEAU ». Bal Masqué.

FÉCAMP. — SALLE DU VAL-AUX-CHÈRES. — Balquet en l'honneur de M. Duglé.

PAR-ÇI, PAR-LÀ

La Mouche et le Rat. Ceci n'est pas une fable. C'est une précision et formelle vérité. Le congrès des hommes de science, réuni ces jours-ci sous la présidence du professeur Bianchard, vient de débiter la mort de la mouche et l'extermination du rat.

De la mouche et du rat nous viennent, paraît-il, les pires mauxheurs.

Ce sont les actifs colporteurs de maladies redoutables, les propagateurs de microbes tout fait antipathiques, les véhicules de maux transmissibles, bref des cambrioleurs de santé humaine qu'il importe de combattre sans réserve.

La Ligue qui vient de se fonder dans le but de lutter contre ces ennemis intimes a sans doute adopté pour devise ces fibres et synthétiques proclamations : « Prenons la mouche !... La mort aux rats ! » Elle ne dit pas encore comment elle entend biffer de la liste des êtres les animaux qu'elle va poursuivre. Mais elle se propose, dit-on, d'organiser la défense hygiénique de la Société bipède sur des bases rationnelles et pratiques. Pour avoir plus d'appuis encore, elle est allée récemment demander à Messieurs les députés de lui donner le concours de leur autorité et de leur bon zèle propagandiste.

Aujourd'hui même, au Ministère de l'Intérieur, cette Ligue nouvelle sera officiellement fondée. C'est la mise en marche de la croisade, la déclaration solennelle de la guerre aux mouches, de la guerre aux rats.

Il y a mouches et rats, bien entendu, et point n'est besoin de souligner plus particulièrement que les mouches de la police et celles de la navigation parisienne sont en dehors de la question. On ne songe pas davantage à exterminer les rats-de-cave de la région ni les petits rats de l'Opéra. La Ligue portera son effort sur les rongeurs, et encore conviendrait-il de préciser qu'elle ne songe pas le moins du monde — elle capitulerait d'ailleurs bien vite devant l'ampleur

effarante de la tâche — à s'attaquer à cette fourmillante espèce qu'on appelle les budgettaires.

Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

Le président de la République française a accordé les récompenses honorifiques ci-après, pour services rendus à la mutualité, aux personnes dont les noms suivent :

Médaille d'or. M. François-Eugène Lefort, secrétaire de la Société de Sainte-Adresse.

Médailles d'argent. M. Alexandre-Alfred Chambrelan, trésorier général de la Mutualité scolaire des six cantons du Havre au Havre.

M. Gaston-Henri Martin, vice-président de la Société de la Fraternelle des Combattants de Gravelotte et de 1870-71 au Havre.

M. Louis-Edouard-Isaac Debray, président de la Mutualité scolaire entre élèves et anciens élèves des écoles publiques du canton de Bolbec, à Bolbec.

M. Victor-Armand Deschamps, président de la Société des sapeurs-pompiers et de la Musique municipale de Bolbec.

M. Georges-Pierre-Lucien Grimm, administrateur de la Société des instituteurs et instituteurs de la Seine-Inférieure, à Saint-Romain-de-Colbois.

M. Georges-Auguste Von, deuxième vice-président de la Société la Prévoyance mutuelle à Lillebonne.

Médailles de bronze. M. Pierre-Amand Grangé, président de la Caisse de secours mutuels de la Typographie havraise.

M. Pierre-Isidore Argentin, commissaire adjoint de la Société Franklin au Havre.

M. Adolphe Capelle, administrateur de la Société la Saint-Joseph au Havre.

M. Joannès Guiffé, vice-président de la mutualité scolaire des six cantons du Havre, au Havre.

M. Auguste-Emile Houllier, contrôleur de la Société des cantonniers du service vicinal de la Seine-Inférieure, au Havre.

M. Henri-Etienne Petit, administrateur de la Société la Flotte, au Havre.

M. Albert-Félix Lepicard, trésorier adjoint de la Société de prévoyance du personnel de la police municipale du Havre.

M. Louis-Pierre Leploy, trésorier local de l'Association amicale des postes et télégraphes au Havre.

M. Charles-Eugène Ludovic Leroy, trésorier de la Société du personnel des services municipaux du Havre.

M. Michel-Charles Ortelli, vice-président de section de la Société des médaillés militaires à Sanvic.

M. Georges Baslé, trésorier de section de la Société la Repartition mutuelle à Bolbec.

M. Léon-Joseph Dron, trésorier de la mutualité scolaire du canton de Bolbec, à Bolbec.

M. Léon-Joseph Dron, trésorier de la mutualité scolaire du canton de Bolbec, à Bolbec.

M. Louis Lefebvre, administrateur de la Société de Montivilliers.

M. Léon-François Challes, receveur de la Société de prévoyance à Fécamp.

M. Ernest-Claude Desnoes, trésorier de la Société la Fraternelle des ouvriers de Fécamp.

M. Victor-Charles Galissard, trésorier adjoint de la Société la Fraternelle des ouvriers de Fécamp.

M. Auguste-Joseph Gravier, trésorier de la mutualité scolaire du canton de Fécamp, à Fécamp.

M. Gaston-Ernest Lacroix, trésorier adjoint de la Société la Fraternelle des ouvriers de Fécamp.

Mentions honorables. M. Eugène-Emile Décaesse, visiteur de la Société l'Union Fraternelle des Travailleurs, au Havre.

Mme Bessel, née Antonia Courchay, visiteuse de la Société du personnel de la direction des Tabacs, au Havre.

M. Georges Brunet, administrateur de la Société mutuelle de prévoyance des employés de commerce au Havre.

M. Emile-Benjamin Bruneau, trésorier de la Société du Havre-Graville, au Havre.

M. Pierre-Antoine Croizat, vice-président de section de la Société « Au Feu », au Havre.

M. Tranquille-Gustave Delafosse, administrateur de section de l'orphelinat des sous-agents et ouvriers commissionnés des postes, des télégraphes et des téléphones de France, des colonies et des pays de protectorat de Paris au Havre.

M. Georges Gillette, secrétaire adjoint de la Société de Prévoyance des employés de commerce au Havre.

M. Henri-Théophile Journé, receveur de la Société de Prévoyance au Havre.

M. Jules-Joseph-Léon Leliand, administrateur de la Société l'Union de Graville-Saint-Hippolyte au Havre.

de la Société des employés et ouvriers des Docks Entrepôts du Havre.

M. Henri-Jean Pintrand, trésorier de la Mutualité scolaire des six cantons du Havre, au Havre.

M. Auguste Pioger, receveur de la Société la Protection mutuelle des employés et ouvriers des chemins de fer de France et des colonies au Havre.

M. Ernest-Jacques Podesta, vice-président de section de la Société des vétérans des armées de terre et de mer au Havre.

M. Henri-Léon Réal, administrateur visiteur de la Société la Flotte au Havre.

M. Georges Reaunbourg, administrateur de la Société mutuelle de prévoyance des employés de commerce au Havre.

M. Joseph-Léon Sautreau, trésorier de la Société l'Étoile au Havre.

M. Georges Tesson, trésorier de la Société la Fraternelle-graviillaise, à Graville.

M. Georges Schanno, président de la Société des voiliers à Sanvic.

Mlle Louise-Ernestine Salnce, trésorière de section de la mutualité scolaire des six cantons du Havre à Sanvic.

M. Eugène-François-Louis Delahais, trésorier-adjoint de la Société du personnel de la direction des tabacs, à Sanvic.

M. René-Louis Marlet, délégué de la Société la Flotte, à Sanvic.

M. Agé Brajeul, vice-président de section de la Société la Protection mutuelle des employés et ouvriers des chemins de fer de France et des colonies à Montivilliers.

M. Raoul-Benjamin Couturier, administrateur de la Société Prévoyance mutuelle des employés à Bolbec.

M. Michel-Emile Liehrmann, président de la Société la Fraternelle des ouvriers du bâtiment du canton de Bolbec à Nointot.

M. Marcel-Arthur-Marius Debris, vice-président de la Société l'Indépendante à Fécamp.

M. Dominique-Benjamin Guignery, administrateur de la Société la Fraternelle des ouvriers de Fécamp.

M. Victor Palfay, administrateur de la Société la Fraternelle des ouvriers de Fécamp.

M. Alexandre-Edouard-Marie Pouchin, président de l'Association fraternelle des anciens élèves de l'école de Beuzeville à Beuzeville.

M. Eugène-Anguste Henri Le Balleur, administrateur de la Société des Gardes particuliers du canton de Vaimont, à Vaimont.

M. Auguste-Léon Souloimiac, secrétaire de l'Association des secrétaires et employés de Mairie de la Seine-Inférieure, à Lillebonne.

M. Louis-Théodule-Ernest Tonnetot, secrétaire de la Société des Ouvriers d'Étretat.

M. Albert-Constant Lefebvre, délégué de la Société la Flotte, à Tancarville.

DEPARTEMENT DE L'EUROPE Médaille d'Argent. M. Armand-Pierre Isidore Boutry, vice-président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Eupe à Corneilles.

Médailles de bronze. M. Charles-Célestin Guilhaume, sous-préfet de Pont-Audemer.

M. Victor-Philippe-Auguste Létoudu, président de la Mutualité scolaire du canton de Blouaine, à Corneilles.

Mention honorable. M. Emile-Cyrille Delabarre, trésorier-adjoint de la Société la Prévoyance mutuelle à Pont-Audemer.

DEPARTEMENT DU CALVADOS Médaille d'Or. M. Paul-Ferdinand-Louis Brisson, vice-président de la Société l'Abéille à Trouville.

Médailles d'argent. M. Marie-Auguste Diss, secrétaire de la Société des marins de Honfleur et de Berville-sur-Mer à Honfleur.

M. Charles-Jules Montreuil, président de section de la Société la France prévoyante à Honfleur.

Mentions honorables. M. Eugène Charpentier, secrétaire de la Société des sapeurs-pompiers à Danville.

M. Henri Lemerchandin, président de section de la Société la Protection mutuelle des employés et ouvriers des chemins de fer de France et des colonies à Trouville.

M. Victor-Alphonse Prentout, vice-président de la Société de l'usine Montreuil Blanchet et Cie à Honfleur.

M. Joseph-Louis-Eugène Humel, administrateur de la Société des instituteurs et instituteurs du Calvados à Pont-l'Évêque.

Le Général Léautier au Havre. Le général Léautier, commandant la 10e brigade de Caen est arrivé au Havre jeudi soir. Il a passé à la Va-Soleil, l'inspection des 1er et 2e bataillons du 129e d'Infanterie.

On sait que le troisième bataillon a quitté notre ville, hier matin, pour aller faire une manœuvre de garnison aux environs de Saint-Aubin où il doit cantonner.

Le général Léautier est descendu à l'Hôtel Moderne. Il quittera le Havre aujourd'hui.

Nouvelle Militaire. M. le lieutenant Tuille, en non activité pour infirmité temporaire, est réintégré et affecté au 129e régiment d'infanterie.

Manufacture des Tabacs. M. Henry, sous-officier présenté par la Commission de classement, a été pourvu d'un emploi de premier de sa classe à la manufacture des tabacs du Havre.

La Politique au Havre.

Depuis quelques jours, le Havre est secoué profondément par ses passions politiques déchaînées.

On en est à se demander où trouver un peu de repos.

Le Cinéma Gaumont se trouve tout indiqué. Cependant, à encore une restriction imposée; ce n'est pas le calme plat.

Le grand film Napoléon déchaîne tous les soirs, une enthousiasmante manifestation. Celle-ci est unanimement patriotique, car tous les Français, quoiqu'ils disent, auront toujours une profonde sympathie pour le génie qui impose l'admiration à ses partisans comme à ses destructeurs.

Nouvelles Maritimes

Le paquebot Guadeloupe, capitaine Brevet, qui avait quitté Caen le 30 janvier, à 10 heures du matin, est arrivé le 19 février à Bordeaux, et est attendu ce matin, vers cinq heures à Havre.

Ce navire a ramené en Espagne 74 voyageurs et en France 63 passagers. Il avait dans ses soutes 266,900 francs.

Le Québec. Le capitaine du steamer Québec, de la Compagnie Générale Transatlantique, a fait connaître, par télégramme sans fil, qu'il compte arriver sur rade samedi 21 février, vers 6 heures. Ce steamer vient des Antilles.

Le Pessac. Le steamer Pessac, de la Compagnie Worms, capitaine Honard, faisant le service entre Dieppe et Grimsby, qui avait appareillé de Dieppe le 18 février, a eu un large de ce port une avarie de machine.

Le Pessac fut pris à la remorque de l'Abel-17, qui l'a amené à Dieppe, où il s'est arrêté dans le bassin de demi-marée, pour procéder à ses réparations.

La Grève des Officiers Mécaniciens de Marseille. La grève des officiers mécaniciens de cette compagnie des Messageries Maritimes continue sans incident.

Le Japon avec un grand nombre de passagers ont débarqué, mais tout l'équipage, y compris les chauffeurs, est resté à bord. Au sujet du départ de ce paquebot postal, la direction des Messageries Maritimes a demandé à l'Etat de lui donner des officiers mécaniciens de la marine de guerre, pour assurer le service postal avec l'extrême-Orient, ainsi que pour le transport des voyageurs qui ont retenu leurs passagers.

Vieux Navires. L'ancienne frégate Yonne, qui servait de bâtiment-caserne à la défense mobile de Lorient, vient d'être vendue par les soins de l'administration des Domaines et adjugée pour 44,235 francs à M. Louis Lenoël, d'Hennebont, qui avait offert le prix le plus élevé sur onze soumissionnaires.

En même temps que l'Yonne, le torpilleur 77 a été adjugé au même soumissionnaire pour 2,635 francs seulement.

Dans une prochaine vente viendra le tour des croiseurs Isly et d'Assas.

Drague avariée. A 6 h. 40, hier matin, les sapeurs-pompiers, sous les ordres de M. Raynaud, sous-lieutenant, se sont rendus quai Brostrom.

Dans une des cales-sèches se trouvait la drague La Mouche, qui prenait ses dispositions pour sortir, mais alors, on constatait qu'une légère voie d'eau s'était déclarée, aussi le personnel de la drague fit demander les sapeurs-pompiers pour épuiser l'eau.

On ignore la cause de l'accident de la drague.

Le Naufrage de l'Acilia. Les journaux anglais viennent de recevoir des détails nouveaux sur le naufrage du steamer allemand Acilia, de la Hamburg Amerika Linie, perdu au cours de sa traversée du Chili à Hambourg.

L'Acilia avait quitté Coronel le 27 octobre; on resta sans nouvelles de lui. Le Lloyd le classa perdu le 5 janvier. Le 15 de ce mois

pour votre montre VOYEZ LE CHOIX ET LES PRIX CHEZ GALIBERT, 16, place de la République, 1,000 PIÈCES 10 à 800 Fr. Marche et Ressort garantis 3 ans

Feuilleton du PETIT HAVRE 40

PETITE MAIN

Grand Roman Contemporain

PAR Pierre SALES

PREMIÈRE PARTIE

— Combien je regrette, Madame la duchesse, de vous avoir dérangée inutilement !... J'ai reçu, aujourd'hui seulement, une lettre de mon honorable confrère, M. Ambroise Malhardy, qui me signale des inconvénients assez graves qui pourraient



Club Havrais des Sports Athlétiques. — Ce soir, 21 courant à 9 heures, au siège social, café Thiers, réunion générale mensuelle. Déplacements au 1er mars. Présence indispensable.

Association Sportive Frédéric Bellanger. — 1re équipe contre HAC (1), à Saucy, à 3 heures. Le 2e contre Bellebeulle, Asselin, Hatingans, Lemaire, Pégibet, Looat, Morello, Allais, Renier, Lebas.

Deuxième équipe contre HAC (3). Contrairement au communiqué du HAC annonçant ce match sur notre terrain, celui-ci aura lieu sur le terrain de la Soue-Bretteau à H. 43 précise. Ce terrain se trouve situé derrière celui du H.S.

Amicale Sportive de Berville. — Demain 1re équipe contre US Fécampois (2), à Fécamp; 2e équipe contre US Fécampois (1), à Fécamp.

Amicale Sportive des Acaïens. — Demain dimanche, la 1re équipe rencontrera sur son terrain, à 2 h. 3/4, l'équipe mixte du 129.

Association Amicale Harfleuraise. — Matches du dimanche 22. A. H. (1) contre Frères de Fécamp (2), à Fécamp, départ 9 h. 15, grande gare.

Racing Club de Reims contre F. C. Rouennais. La Haute-Normandie toute entière a mis sa confiance dans le FC Rouennais qui a acquis sur les équipes de la région, les notes en particulier, le titre de champion de Haute-Normandie.

Havre Rugby Club. — Nous rappelons à tous les équipiers convoqués dans le journal d'hier qu'ils devront assister demain matin à 9 h. 30 très précises à l'entraînement dirigé par M. Carpentier.

Cross Country. — Demain dimanche, entraînement sur 15 kilomètres, en vue du prix de la Commission, qui se disputera le 22 mars.

Patronage laïque havrais. — Demain matin, entraînement à la forêt de Montjeu, sur 15 kilomètres. Rendez-vous à 9 heures, au Moulin Joyeux.

Boxing Club du Havre. Voici les résultats des matches qui ont été disputés hier soir pour les éliminatoires des championnats de Haute-Normandie.

Poids plume : Bariau bat Rubier par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids légers : Langanet bat Languette par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

Poids moyens : Bougan bat Maïre par abandon au 3e round.

PRIN DU BAINAUT. Paris-Sport... Télémaque II, Remue Ménage. Le Jockey... Duc de Danzig, Le Pêcheur.

ARTHRIQUES. préparez votre eau alcaline avec le Sel Vichy-Etat.

TIRAGES FINANCIERS. Du 20 Février 1914. Ville de Paris. Emprunt 1910.

Le numéro 423,339 est remboursé par 100,000 francs.

Les 58 numéros suivants sont remboursés chacun par 1,000 fr.

319,501; 481,032; 492,800; 233,028; 333,230; 388,240; 426,861; 485,728; 336,425; 40,519.

TRIBUNAUX. Au Conseil de Guerre. C'est une affaire très compliquée que MM. les juges du Conseil de guerre du X corps avaient à débiter mardi.

Le 7 décembre 1913, vers huit heures trente du soir, les quartiers-maitres Fichoux, Leguiff et Le Sager se trouvaient dans un café tenu par Mme Dupont, près de la gare, à Cherbourg.

Les quartiers-maitres Fichoux et Leguiff étaient en léger état d'ivresse; leur camarade Le Sager était ivre comme un Polonois.

Un moment où Le Sager était sorti, les deux autres, Fichoux et Leguiff, se trouvaient seuls dans le café.

Mme Dupont, patronne de l'établissement, craignant qu'une discussion s'élevât entre les deux gars, mit les nouveaux arrivants à la porte sans autre forme de procès.

Le colonel Johnson se croyant attaqué par Leguiff, se défendit; au cours de la lutte, le quartier-maitre et le colonel roulerent à terre. Johnson, croyant que Leguiff voulait s'emparer de sa baïonnette dégainée, et la pointe de la baïonnette lui en blessure insignifiante au quartier-maitre.

Le matelot Auber voyant Johnson aux prises avec Leguiff vit séparer les deux bellégants; c'est alors que Fichoux intervint à son tour.

Les meilleurs renseignements sont fournis par les deux inculpés et ceux-ci sont acquittés.

MALACÉINE. Un parfum subtil, des qualités adoucissantes reconnues font de la Crème Malacéine un produit de valeur et d'élégance qui complète et parfait la toilette féminine. En vente partout. 1 franc, 2 fr., 3 fr., suivant grandeur.

BULLETIN FINANCIER. Paris, 20 février. La lourdeur reste la note dominante dans la plupart des groupes; les transactions sont extrêmement réduites.

Paris-Sport... Guise II, Tante Lily II. Le Jockey... Guise II, Glarke. La Liberté... Guise II, Tante Lily II.

Paris-Sport... Siva H, Prétendant. Le Jockey... Siva II, Sigamond. La Liberté... Siva II, Prétendant.

Paris-Sport... François Joseph II, Choral. Le Jockey... Choral, François Joseph II. La Liberté... François Joseph II, Choral.

Paris-Sport... Bozkarlo, Remue Ménage. Le Jockey... Bozkarlo, Remue Ménage. La Liberté... Bozkarlo, Remue Ménage.

Paris-Sport... Bozkarlo, Remue Ménage. Le Jockey... Bozkarlo, Remue Ménage. La Liberté... Bozkarlo, Remue Ménage.

Paris-Sport... Bozkarlo, Remue Ménage. Le Jockey... Bozkarlo, Remue Ménage. La Liberté... Bozkarlo, Remue Ménage.

CHRONIQUE RÉGIONALE. Une Visite Ministérielle. A FÉCAMP. Dépêche de notre correspondant particulier. Fécamp, 20 février.

M. Ajam, sous-secrétaire d'Etat à l'Etat de la marine marchande, est venu vendredi à Fécamp. Il a voulu donner une grande marque de sa sollicitude aux intérêts maritimes de notre port en venant présider une conférence du docteur Jean Charcot, qui recherche, en compagnie d'autres savants, les meilleurs moyens de signaler aux pêcheurs les endroits où ils trouveront le plus de poisson.

M. Ajam, accompagné de M. Kersomont, son chef de cabinet, et de M. Charcot, est venu en automobile de la gare de Bouzaville. A onze heures et demie, la Chambre de commerce offrait à nos visiteurs un déjeuner composé en majeure partie de capitaines et de marins, d'armateurs et négociants, se presse dans les couloirs de la Mairie.

Une réception a lieu dans le cabinet du maire. Sont appelés tour à tour, les représentants de la ville et du port, les fonctionnaires et les syndicats maritimes.

M. le docteur Jean Charcot lui ensuite sa conférence dans la salle des Mariages. M. Ajam présidait, ayant à ses côtés, M. Georges Bureau, député; M. Duglé, maire; Camille Dubosc, président de la Chambre de commerce; D'Alauzy, ancien député, etc.

Le conférencier rappelle une précédente réunion au cours de laquelle il étudia dans quelles conditions le poisson : morues, langoues ou maquereaux, devait se trouver pour se reproduire, se développer et s'alimenter.

Les savants comptent que les pêcheurs, rompant avec une fâcheuse routine, voudront documenter leurs recherches, en se laissant guider dans des observations de température et de salure de la mer, aux endroits où le poisson abonde et aussi aux endroits où le pêche est infructueux.

M. Charcot a apporté des instruments récemment inventés qui permettent de recueillir des échantillons d'eau; il en explique le mécanisme. La Chambre de Commerce de Fécamp mettra à la disposition de plusieurs capitaines quelques-uns de ces appareils, et le docteur Charcot espère que les pêcheurs fécampois rendront à leur corporation l'énorme service de préparer la voie à une pêche scientifique, comme celle que les norvégiens effectuent depuis quelques années déjà.

M. Ajam remercie l'orateur. Il dit qu'il a mille fois raison de dire que la pêche est un grand problème de notre pays, et qu'il ne doute pas que de la collaboration étroite des travailleurs de la mer et des savants sortira une œuvre dont notre patrie pourra tirer le plus grand profit.

Quatre landaus déconvois font ensuite traverser la ville aux visiteurs. Ils se rendent d'abord aux bureaux de la Mairie, puis au bureau de la pêche, où ils sont reçus par M. Ajam et M. Charcot. Ils ont quitté notre ville en automobile à trois heures quarante-cinq.

Vagabondage. — Se trouvant en tournée route Nationale, les gendarmes Arthuro et Pons ont arrêté un individu qui, à leur approche, cherchait à s'enfuir sans armes et sans papiers, et qui n'indiqua de domicile, il a été inculpé de vagabondage et conduit au Parquet.

Vol. — M. le marchand des logis de gendarmerie reçut de son collègue de Montivilliers le si lamentable d'un individu qui avait dérobé un pantalon neuf dans la cour de M. Thomas, cultivateur à Caerville.

Instruction primaire. — Le maire de la ville de Montivilliers informe ses concitoyens qu'une 5e classe sera ouverte le 1er mars prochain à l'Ecole communale de filles dirigée par Mme Vauviel.

Dépôt des étalons du Pin. — Nous avisons les éleveurs que les étalons du Pin sont arrivés depuis le 10 février.

En voici la liste: Félou, 1/2 sang, trotteur, 428; Bémécourt et Quiéville, 1/2 sang, trotteur, prix du saut 20 fr. Fréville, 1/2 sang, Vercingétorix et Fontenay, prix du saut 10 fr. Igoville et Laguettes, trait, Perchevin et Perchevin, prix du saut 8 fr.

Etal Civil. — Naissances. — Du 15 février: Fernand Gaud, rue Michel... Du 16: Louis Chicot, quartier des Lons, rue de la République.

Décès. — Du 15 février: Endes, mort-né (fœtus), route de Rouelles; Antoinette Lesueur, 1 an, rue du Docteur-Bonnet... Du 17: Marcel Loisel, 2 ans, rue Médéric-Deschamps.

Sandouville. — Georges Maucouduit, âgé de 33 ans, terrassier, résidant à Sandouville, chez M. Eugène Dussaux, défilant, a porté plainte à la gendarmerie de Saint-Romain-de-Goibosc contre son hôte qui, le 15 février, au sujet du règlement de son compte, lui aurait payé 20 francs de trop.

Bolbec. — Volontés et injures à un garde champêtre. — M. Anihème Chicot, âgé de 60 ans, est un garde champêtre à Bolleville, Gervilleville, a porté plainte à la gendarmerie de Bolbec pour les faits suivants: Le 8 courant, vers 6 h. 1/2 du soir, M. Chicot de Bolleville, pour payer son facture, lorsqu'il rencontra deux paysans, dont les machines n'étaient pas éclairées.

Saint-Léonard. — Recompense. — La Société des chasseurs de l'arrondissement de Rouen, vient de récompenser M. M. Chicot, garde, un diplôme d'honneur en reconnaissance de l'activité dont il a fait preuve dans la repression du braconnage.

Gainneville. Découverte d'un cadavre. — Mercredi dernier, vers huit heures du matin, M. Fouque, domestique chez M. Lambert, maire de Gainneville, se rendait sous un hangar appartenant à ce dernier, au hameau de la Grappe de Grin, où il avait l'habitude de se rendre pour aller à la messe.

Manégisse. Société de Tir. — La Société de tir de Manégisse s'est réunie en assemblée générale, le 15 février dernier, pour redresser son budget et fixer la date de la prochaine séance.

Saint-Romain-de-Goibosc. Faire. — Bien que la pluie n'ait cessé de tomber durant toute la journée, le 16 et 17 février, qui se tenait avant-hier, a été abondamment arrosé, surtout en soirée.

La Cerlangue. Néologie. — Les obsèques de M. Louis Sanson, adjoint au maire de la Cerlangue, ont eu lieu jeudi matin.

Heuqueville. Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à quatre heures, sous la présidence de M. Edouard Leboucq, maire.

Beauté-Beuzeville. Hommage à un homme de courage. — Le Journal officiel mentionne ainsi l'acte de courage accompli par M. Faisant et qui a valu à sa veuve l'attribution d'un prix de la fondation Carnegie.

Fécamp. Foire-Concours de Notre-Dame de Mars. — La grande foire-concours de Notre-Dame de Mars se tiendra à Fécamp le samedi 28 mars prochain.

Maria grisoument brûlé. — Au cours de sa traversée de Rouelles à Fécamp, le vapeur norvégien « Maria » a été le théâtre d'un grave accident.

Saint-Léonard. Recompense. — La Société des chasseurs de l'arrondissement de Rouen, vient de récompenser M. M. Chicot, garde, un diplôme d'honneur en reconnaissance de l'activité dont il a fait preuve dans la repression du braconnage.

Heuqueville. Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à quatre heures, sous la présidence de M. Edouard Leboucq, maire.

Beauté-Beuzeville. Hommage à un homme de courage. — Le Journal officiel mentionne ainsi l'acte de courage accompli par M. Faisant et qui a valu à sa veuve l'attribution d'un prix de la fondation Carnegie.

Fécamp. Foire-Concours de Notre-Dame de Mars. — La grande foire-concours de Notre-Dame de Mars se tiendra à Fécamp le samedi 28 mars prochain.

Maria grisoument brûlé. — Au cours de sa traversée de Rouelles à Fécamp, le vapeur norvégien « Maria » a été le théâtre d'un grave accident.

Saint-Léonard. Recompense. — La Société des chasseurs de l'arrondissement de Rouen, vient de récompenser M. M. Chicot, garde, un diplôme d'honneur en reconnaissance de l'activité dont il a fait preuve dans la repression du braconnage.

Heuqueville. Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à quatre heures, sous la présidence de M. Edouard Leboucq, maire.

Beauté-Beuzeville. Hommage à un homme de courage. — Le Journal officiel mentionne ainsi l'acte de courage accompli par M. Faisant et qui a valu à sa veuve l'attribution d'un prix de la fondation Carnegie.

Fécamp. Foire-Concours de Notre-Dame de Mars. — La grande foire-concours de Notre-Dame de Mars se tiendra à Fécamp le samedi 28 mars prochain.

Maria grisoument brûlé. — Au cours de sa traversée de Rouelles à Fécamp, le vapeur norvégien « Maria » a été le théâtre d'un grave accident.

Saint-Léonard. Recompense. — La Société des chasseurs de l'arrondissement de Rouen, vient de récompenser M. M. Chicot, garde, un diplôme d'honneur en reconnaissance de l'activité dont il a fait preuve dans la repression du braconnage.

Heuqueville. Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à quatre heures, sous la présidence de M. Edouard Leboucq, maire.

Beauté-Beuzeville. Hommage à un homme de courage. — Le Journal officiel mentionne ainsi l'acte de courage accompli par M. Faisant et qui a valu à sa veuve l'attribution d'un prix de la fondation Carnegie.

Fécamp. Foire-Concours de Notre-Dame de Mars. — La grande foire-concours de Notre-Dame de Mars se tiendra à Fécamp le samedi 28 mars prochain.

mais l'autre, un nommé L... est revenu, l'a saisi par l'épaule, l'a secoué violemment et ensuite terrassé. Le garde champêtre Chicot est alors tombé sur des herbes artificielles et a eu ses yeux écorchés.

Il se relève, et comme il ne connaissait pas ce cycliste, il l'invita à le suivre à la Mairie pour déposer son état civil.

Et voilà que le cycliste, qui avait voulu se débarrasser de son adversaire, se précipita sur le garde champêtre par le bras à tel point que son bras est tumbé.

Chicot entra en colère chez lui, mais peu après ayant entendu du bruit dans son jardin, il sortit et aperçut L... qui arrachait la barrière. Il voyait le garde champêtre, le cycliste s'avançant à nouveau vers le représentant de la loi, l'invitant et le saisissant par le bras, voulant l'entraîner sur la route où un nommé D... qui accompagnait l'agresseur, se promenait en traînant la barrière du jardin.

S'étant dégoûté et craignant d'être encore une fois frappé, M. Chicot retourna à son domicile.

M. Chicot apprit au cours de l'enquête que son agresseur était un nommé L... qui résidait dans les environs. Procès-verbal a été dressé contre L...

Etal civil. — Naissances. — Du 13 février: Blanche Léon, rue Léon-Gambetta, 61; Jean Douquet, rue Léon-Gambetta, 70... Du 14: Virginia Clouet, 74 ans, rue Pasteur, 10; René Leuninger, 71 ans, rue de la Gregoite, 45... Du 19: Jacques Beauparc, 2 jours, rue du Havre, 415.

Mariages. — Pierre-Marie Cherdou, chef charpentier, à Grand-Quevilly, et Marie-Angèle-Jeanne Dévaux, cuisinière, à Bolbec.

Décès. — Du 13 février: Jules Le Maître, 64 ans, rue J.-Grévy, 18... Du 14: Paquette Ruby, 83 ans, rue du Havre, 53... Du 15: Léontine Picaudet, femme Houat, 40 ans, Hôpital Fautouy; François Grancheur, 40 ans, rue Rufin, 44... Du 17: Martha Fanoanel, femme Gamelin, 33 ans, rue de Valaux-Grés; Auguste Hequet, 72 ans, rue P.-Lemaire, 32... Du 18: Virginie Clouet, 74 ans, rue Pasteur, 10; René Leuninger, 71 ans, rue de la Gregoite, 45... Du 19: Jacques Beauparc, 2 jours, rue du Havre, 415.

Heuqueville. Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à quatre heures, sous la présidence de M. Edouard Leboucq, maire.

Beauté-Beuzeville. Hommage à un homme de courage. — Le Journal officiel mentionne ainsi l'acte de courage accompli par M. Faisant et qui a valu à sa veuve l'attribution d'un prix de la fondation Carnegie.

Fécamp. Foire-Concours de Notre-Dame de Mars. — La grande foire-concours de Notre-Dame de Mars se tiendra à Fécamp le samedi 28 mars prochain.

Maria grisoument brûlé. — Au cours de sa traversée de Rouelles à Fécamp, le vapeur norvégien « Maria » a été le théâtre d'un grave accident.

Saint-Léonard. Recompense. — La Société des chasseurs de l'arrondissement de Rouen, vient de récompenser M. M. Chicot, garde, un diplôme d'honneur en reconnaissance de l'activité dont il a fait preuve dans la repression du braconnage.

Heuqueville. Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à quatre heures, sous la présidence de M. Edouard Leboucq, maire.

Beauté-Beuzeville. Hommage à un homme de courage. — Le Journal officiel mentionne ainsi l'acte de courage accompli par M. Faisant et qui a valu à sa veuve l'attribution d'un prix de la fondation Carnegie.

Fécamp. Foire-Concours de Notre-Dame de Mars. — La grande foire-concours de Notre-Dame de Mars se tiendra à Fécamp le samedi 28 mars prochain.

Maria grisoument brûlé. — Au cours de sa traversée de Rouelles à Fécamp, le vapeur norvégien « Maria » a été le théâtre d'un grave accident.

Saint-Léonard. Recompense. — La Société des chasseurs de l'arrondissement de Rouen, vient de récompenser M. M. Chicot, garde, un diplôme d'honneur en reconnaissance de l'activité dont il a fait preuve dans la repression du braconnage.

Heuqueville. Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à quatre heures, sous la présidence de M. Edouard Leboucq, maire.

Beauté-Beuzeville. Hommage à un homme de courage. — Le Journal officiel mentionne ainsi l'acte de courage accompli par M. Faisant et qui a valu à sa veuve l'attribution d'un prix de la fondation Carnegie.

Fécamp. Foire-Concours de Notre-Dame de Mars. — La grande foire-concours de Notre-Dame de Mars se tiendra à Fécamp le samedi 28 mars prochain.

Feuilleton du PETIT HAVRE 129. LE ROMAN D'UNE ÉTOILE. PAR DANIEL LESUEUR. QUATRIÈME PARTIE. PAR LA MORT, POUR LA VIE. Il parlait la tête penchée, les mains pendantes entre ses genoux. Les phrases lui coulaient du cœur comme malgré lui.

— C'était aussi un nouveau système, la vaccine, quand on l'a inventée Pageant. — Pas la même chose... La vaccine, elle empêche la maladie de venir.

Et tous les quatre lui souriaient du même sourire encourageant, attendri, fraternel. Pourquoi? Une perception confuse de ce qu'elle n'avait jamais connu, jamais éprouvé, les beaux mouvements désintéressés de l'âme humaine, pénétra en elle à travers l'étonnement, à travers la peur et l'espoir, à travers sa mortelle faiblesse et son éperdu désir de vivre.

Un éclair, un redressement. — Du bien? ... Un grand bien? ... De quelle façon? Delchamps se pencha vers elle, lui parla avec une bonté, une autorité cordiale, dont Flaviana eut la surprise.

Elle ne l'avait jamais vu, dans son rôle de guérisseur moral auprès des êtres à l'âme disgraciée, infirme. — Toujours, devant elle, devant Bertile, Raymond s'était montré l'homme à la pensée agile, à l'esprit vigoureux, dédaigneux des petites choses, des détails, et dont le cœur blessé gardait une incrédule au bonheur.

Il y avait dans ses yeux rayonnants, tout de même, une lueur de tristesse, une lueur de désespoir. — Mais ses yeux rayonnaient, tout de même, une lueur de tristesse, une lueur de désespoir. — Mais ses yeux rayonnaient, tout de même, une lueur de tristesse, une lueur de désespoir.

Nouvelles Diverses

La mort mystérieuse d'un

Escroc Allemand
Les inspecteurs de police chargés de rechercher les causes de la mort d'un Allemand qu'on a récemment trouvé mourant dans un hôtel voisin de la place Maubert, à Paris, continuent leurs investigations.

On sait que l'individu en question était fait infirme sur le registre Klein à pu être identifié grâce à des fiches anthropométriques comme étant le nommé Otto Krub, déjà condamné deux fois en France et sous le coup d'un arrêt d'expulsion.

Ce Krub, dont on recherche les précédents domiciles, s'est-il suicidé ainsi que le laisse supposer le papier trouvé sur la table de nuit est beaucoup trop fine pour être celle d'un homme et surtout d'un Allemand peu habitué à écrire notre langue.

Dependant, on admet que voulant goûter à la « coco », l'Allemand aura cherché une femme capable de lui en procurer et qu'il l'aura entraînée à l'hôtel.

La dose administrée ayant été trop forte, la femme, voyant son ami malade, aura redonné le billet pour faire croire à un suicide et l'aura abandonné.

On a analysé le paquet trouvé sur la table de nuit et qu'on croit contenir de la cocaïne.

Le Trésor de l'Assassiné

Il y a deux ans, au mois d'août 1912, on trouvait assassiné chez elle, à Giroux, Mme Stricher, plus connue sous le nom de la « mère Moutfle ».

L'affaire fit grand bruit à l'époque. Les coupables ne furent découverts et le montant même approximatif du vol ne put être fixé, car on ignorait les économies de l'assassiné.

Judi, vers 5 heures du soir, les enfants de la « mère Moutfle » venaient à des travaux de nettoyage dans la cuisine du pavillon où le crime avait été commis, pavillon dont ils ont hérité.

Soudain, un carreau du carrelage en fort mauvais état se détacha et tomba. Au-dessous se trouvaient quinze louis d'or.

En levant les carreaux voisins, les enfants de l'assassiné découvrirent au-dessous un grand chiffon usage contenant 13,000 francs en or.

C'étaient toutes les économies de la vieille femme que ses assassins — des chemineaux, — ont volées à un moment — n'avaient pu découvrir.

Les Fumeries d'Opium

Une nouvelle fumerie d'opium vient d'être ouverte par la Sûreté Nimoise, dans les circonstances peu banales que voici : La police est en effet, qu'une dame L... fumait l'opium en l'absence de son mari.

Elle obligeait sa bonne à lui tenir compagnie. La bonne, très dévouée, avait un petit commerce en réalité tout simple, refusant de fumer le poison. Elle ne tarda pas à « vendre la mèche » à la Sûreté. On enquêta, mais on ne put rien contre Mme X., qui fumait chez elle, seule, croit-on. Toutefois, on essaya de découvrir dans quelles conditions la fumerie se procurait l'opium. On apprit ainsi que Mme Y... se rendait assez souvent à Marseille.

Une source sûre a été aussitôt établie, mais n'a encore donné pour le moment aucun résultat.

La Sûreté serait, cependant, sur la trace d'une nouvelle affaire de fumerie.

Renseignement utile

Dans l'arsenal si compliqué de la Pharmacie, il existe un remède simple et peu coûteux qui résout merveilleusement dans les maladies des bronches et des poumons : c'est la Poudre Louis Legras, qui dissipe instantanément les accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 40 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 20 février. — René VALLENTIN, rue Sully, 13; Léone LESOATTE, rue Demitoff, 35; Marie-Diane BÉRAL, rue Bellot, 9; Simonne LÉOUATRE, rue Lesauv, 13; Marcel GULLIER, rue Frédéric-Bellaigue, 39; Marcel et Germain LEROY, jumeaux, rue des Refrances, 3; Jeanine BUONCHARD, rue Saint-Jacques, 21; René AUBRY, place des Halles-Centrales, 16; Odette LEGRAND, rue Beauregard, 14; Marcelle JAQUEL, à Sainville; Léon FÉRIOT, rue d'Étretat, 71.

Le plus Grand Choix

TISSANDIER

3, Bd de Strasbourg (tel. 95) VOUTURES des. 35 fr. CYCLES COVENTRY-RAPID. 165 fr. Valeur réelle : 240 fr.

Spécialité de Deuil

A L'ORPHELIN, 13-15, rue Thiers

Deuil complet en 13 heures

Sur demande, une personne fait au deuil porte à domicile

TELEPHONE 83

DÉCÈS

Du 20 février. — Caroline RAULIN, veuve PÉRIER, 76 ans, sans profession, place de l'Hôtel-de-Ville, 4; Léon RENAULT, 69 ans, sans profession, Hospice; Edmond LALLEMAND, 51 ans, sans profession, Hospice; Roger LESANIER, 1 mois, Hospice; Emile MARIE, 23 ans, couturière, rue Hélène, 4; Louis LE BESCOND, 55 ans, journaliste, rue du Champ-des-Oiseaux, 5; Edouard GAUCHARD, 66 ans, volier, place de Gendarmérie, 3; Jeanne BORDAS, épouse REGIER, 20 ans, sans profession, rue Franklin, 70; Georges BILLARD, 62 ans, retraité des chemins de fer, rue de Tourneville, 153.

Les Familles PÉRIER et RAULIN, Ont le douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Caroline-Eugénie PÉRIER née RAULIN

décédée le 19 février 1914, à 9 h. du soir, dans sa 76<sup>e</sup> année, munie des Sacraments de l'Église.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convois, service et inhumation, qui auront lieu le mardi 23 courant, à 9 heures du matin, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 4, place de l'Hôtel de Ville.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

M. Louis MARCEL, son Epouse; M. Marius MARCEL, son Fils; M. et M<sup>me</sup> Emile MARCEL, ses Frère et Belle-Sœur; Madame MARCEL, sa Nièce; M. et M<sup>me</sup> Madeleine MARCEL, sa Nièce; et les Amis.

Rencontrer les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de Monsieur Louis-Oscar MARCEL

M. A. LIBERT, la Famille et les Amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de Monsieur Alexis LIBERT

DEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames A LA DRAPERIE D'ÉLBEUF

Imprimerie du Journal LE HAVRE

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN

CORRESPONDANCES PAR CHEMIN DE FER

Service d'Hiver établi au 10 Octobre 1913

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Table with columns: Lignes à Paris, Lignes à Lille, Lignes à Metz, Lignes à Nancy. Includes departure and arrival times.

Les pommes de terre sont vendues sur le Vieux

Marché dans les conditions suivantes:

Pommes de terre blanches... 7 50 l'hect.

rouges... 4 50

hollandaises... 19

FRUITS A CIDRE

Rouen, 20 Fév. — 330 hectol. de pommes ont été apportés sur le marché. Les transactions ont eu lieu aux prix de 3 fr. 20 à 3 fr. 40 l'hectolitre.

VILLE DU HAVRE

TAXE OFFICIELLE DU PAIN (suivant les bases adoptées par la délibération municipale du 29 octobre 1902).

Prix moyen de la farine... fr. 37 50 les 100 kil.

Frais de panification... 12 »

Total... fr. 49 50

PRIX DU PAIN (au rendement de 130 0/0)

Le kilogramme... fr. 0 384

Les 6 kilogrammes... 2 38

Havre, le 21 février 1914.

Le Maire, VIGNÉ, adjoint

MARCHÉS AUX BESTIAUX

VILLE DU HAVRE

MARCHÉ AUX BESTIAUX DU VENDREDI 20 FÉVRIER 1914

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

Table with columns: ESPECES, AMENES, VENDUS, PRIX DU KILOG. Includes categories like Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons, Chèvres, Porcs.

ADMINISTRATION DES POSTES

La dernière levée des correspondances pour les Indes-Orientales, le Canada, le Mexique, les Antilles, Cuba, Curaçao, Costa-Rica, République de Saint-Pierre-Miquelon, Tahiti, les îles Marquises, Guyanes françaises et hollandaises, République de Panama et Japon, par paquebot Le-Provence, sera faite au Havre, bureau principal, le 21 fév., à 15 h. 30.

La dernière levée des correspondances pour le Brésil, la Plata et le Chili, via Magellan, par paquebot anglais partant de La Pallice, sera faite au Havre, bureau principal, le 21 fév., à 12 h. 5.

La levée des correspondances pour les Antilles et Mers du Sud, par paquebot anglais partant de Cherbourg, sera faite au Havre, bureau principal, le 21 fév., à 18 h. 40.

Sur Rade

19 fév. st. ang. Walsend, Norwich... Newcastle

20 st. ang. Odessa, Rostock... Hambourg

st. suéd. Ender, Nilsson... Burntisland

st. ang. Grifflin, B... Stranraer

st. ang. Swiftsure, Gauntlett... Newcastle

st. ang. The Emperor, Mac Kay... Liverpool

st. ang. Hanania, Holl... Southampton

st. fr. St-Brieux, Josselin... St-Brieux

st. fr. Ville-de-Châten, Layec... Barleux

Par le Canal de Tancarville

19 et st. fr. Andelle, Pieron... Rouen

ch. fr. Mazzaria, Girard... Rouen

ch. fr. Maroni, Monestrel... Rouen

st. fr. Lucien-Madeleine, Lefebvre-Maillerey... Rouen

Montés à Rouen :

Le 19 : st. all. Picador... Rouen

Le 20 : st. ang. Breitham, Bromsgrove; st. suéd. Orm, st. fr. A. Caze... Rouen

Descendus à Rouen :

Le 19 : st. ang. Fleetwing, Thornley; st. suéd. Tord... Rouen

Le 20 : st. ang. Garsfield, W.-Harris, Barrow, King's-Lynn, Combe, Cornwall, New-Pioneer; st. dan. Ulla; st. fr. Sauteres... Rouen

En Rade pour Rouen :

Le 20 : st. ang. Elfrida, ven. de Nicolsief; st. norv. Naerby, st. suéd. Gref, Fomus; st. fr. Eux, ven. de Comarot; st. ang. Pendaros, ven. de Kustendjo; st. fr. Figaro... Rouen

Partie réservée aux Yachts

Durandal Adolphe-Marie

Louise-Alloué Véloc

Lady-Marlotte Perrier

Lucile Lucey

Jousses Lefebvre

Bassin du Commerce

QUAI D'ORLÈANS

Étoile-Flante (y) N.-O. de-la-garde Katina (y)

Paris

Arrière (y) Dolphin (y) Min-hai (y)

Bassin de la Barre

QUAI CASIMIR-DELAUNAY

Paris

Bassin de la Citadelle

DARSE NORD

Hyacinthe-Worms Léon

Margaux Flaudria

DARSE SUD

Edouard-Corbier

PETITES FORMES

St-Mic-el

Bassin de l'Eure

QUAI DES TRANSATLANTIQUES

La-Touraine France La-Provence

Grandes Formes

Bougainville Sirius Virginie

QUAI RENAUD ET MARSEILLE

Orléans Niagara

QUAI DE NOUVEAU

St-Adresse

Bassin Dock

Im-hai (st. fr.) Basil-Isak (st. norv.)

Le-Gallion Constantia Ardmount

Bassin Bellot

Première Darse

Afrique Bagny

Ville-de-Bordeaux Duplex

Deuxième Darse

Isidore-Lucas-Berns Bordeaux

Caroline

Bassin Vauban

QUAI COLBERT

St-Edmond Garshaw

Alcyonist

Canal de Tancarville

Rouen-France Francis-Arago Amiral-Hamelin

Phryne Phryne

Hazel-wood Pilard de Larraga Manzanera

St-Luce Cauva

Par le Canal de Tancarville

19 ch. fr. Villequier, Piellevre... Rouen

st. fr. La-Risle, Tissier... Pont-Audemer

Port du Havre

Février

Navires Entrés ven. de

19 st. ang. Congo, Davies... Brésil

st. fr. Ville-de-France, Honville... Rouen

st. fr. Hyronelle, Abraham... Caen

st. fr. Deauville, Viel... Trouville

20 st. ang. Pilar de Larraga, Nichols Galveston

st. suéd. Flandria, Backlund... Gothenbourg

et Rouen

st. ang. Mancharia... Gulfport

st. ang. Barshaw, Patrickson... Neath-Abey

st. fr. Sainte-Adresse, Grespin... Barry

st. fr. Ville-de-Bordeaux, Honville... Rouen

st. ang. Annona, K-raan... Southampton

st. fr. St-Luce, Lemerle... Nantes

st. fr. St-Malo, Vieux... Saint-Nazaire

st. fr. Gastor, Marzin... Garentan

Par le Canal de Tancarville

19 ch. fr. Villequier, Piel



DANS VOTRE INTERET
Exigez toujours LES
PASTILLES VALDA
VERITABLES
qui ne peuvent être vendues qu'en BOITES de 1.25
semblables au modèle ci-dessus
SI ON VOUS PROPOSE
Un remède meilleur, Un remède aussi bon, Un remède meilleur marché,
Ce n'est pas dans votre intérêt
Pour PREVENIR, SOULAGER, GUERIR
toutes les Maladies des Voies respiratoires
RIEN NE VAUT
LES VERITABLES PASTILLES VALDA



TISANE DU BON PASTEUR
D'un goût très agréable, se recommande pour la
guérison des Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe
et toutes les Affections de la Poitrine.
Le paquet pour 2 litres de Tisane : 0 fr. 40
Dépôt dans toutes les Pharmacies et Herboristeries
Volets mécaniques en fer et bois
Systèmes Brevetés
RENOUARD, Constructeur
59, Rue de l'Église, 59
Téléphone : 13.71

AUCUNE DOULEUR NE RÉSISTE
Plus de Migraines, plus de Maux de tête, plus ne Névralgies
Vous qui Souffrez, N'hésitez pas :
PRENEZ UN CACHET « KARL »
Le cachet KARL est un médicament dont l'action
n'est comparable à aucun autre remède. Il calme instan-
tamment les douleurs les plus rebelles quelle
qu'en soit la cause.
Migraines, Névralgies, Maux de tête, Maux de
dents, Rhumatismes, Fièvre, Courbatures, Grippe,
etc., etc., ne résistent pas à plus d'un ou deux ca-
chets. Cette action calmante est aussi accompagnée
d'une action tonique et fortifiante.
Les cachets KARL peuvent être pris à n'importe
quel moment et avec n'importe quel. Son action ne
produit aucune fatigue pour l'estomac. L'usage fré-
quent n'a aucun inconvénient pour les personnes
délicates. Exiger les Cachets KARL et refuser tout
produit similaire. Aucun produit, aucun remède
préconisé pour les migraines et les névralgies ne lui
est comparable.
Les cachets KARL sont livrés en boîtes métalliques
de 4 cachet. La pâte de l'hostie est pure, sans aucun
produit colorant.
PRIX : 0 FR. 30 - LES 12 CACHETS : 3 FR.
EN VENTE : Toutes bonnes Pharmacies et principales Drogueries médicinales, France et Etranger
Dépôt au PILON D'OR
20, Place de l'Hôtel-de-Ville, Le Havre

ONZE GRANDS PRIX HORS CONCOURS
RAIUM CHAUVET
ARÔME. FINESSE INCOMPARABLES

CYCLISTES DEMANDER au
Grand Garage Georges Lefebvre
89 à 95, Cours de la République - HAVRE
Les Catalogues des Bicyclettes et Motocyclettes PEUGEOT et TERROT 1914
VOIR LES NOUVEAUX MODÈLES
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE
Vente à Crédit depuis 10 fr. par Mois
FORTE REMISE AU COMPTANT
Grand Choix de VOITURES d'ENFANTS - MACHINES à COUDRE

CAVES GÉNÉRALES
Eaux-de-Vie d'Algérie
Eau-de-Vie d'Algérie, trèfle bleu. le litre nu 2 50
Eau-de-Vie d'Algérie, trèfle rouge . . . . . 3 »
Fine d'Algérie \* \* . . . . . la flûte-litre logée 3 25
d° . . . . . la 1/2 flûte logée 1 75
Fine d'Algérie \* \* \* . . . . . la flûte-litre logée 3 75
d° . . . . . la 1/2 flûte logée 2 »
Fine d'Algérie \* \* \* \* . . . . . la flûte-litre logée 4 50
d° . . . . . la 1/2 flûte logée 2 40

COMMERCE
Havre, le 30 Février.
CAFÉS. - Les cours du terme accusent, à
10 heures et quart, une baisse générale de
50 centimes sur la veille.
Ventes 62,000 sacs.
On a coté en disponible :
220 s. Santos..... 67 50
200 - - - - - 67 - -
(Le tout aux 50 kilos entrapôt).

En Vente au Bureau du Journal
Feuilles de Déclarations de Versement
POUR LES
RETRAITES OUVRIÈRES

Table with columns: MOIS, CAFÉS, LAINES FINES. Rows for Feb, Mar, Apr, May, Jun, Jul, Aug, Sep, Oct, Nov, Dec, Jan.

VENTES PUBLIQUES
Etude de M. Louis GARNIER, huissier au Havre,
32, rue Jean-Baptiste-Eyris.
VENTE JUDICIAIRE
Le Samedi 21 Février 1914, à deux heures
du soir, au Havre, en l'Hôtel des Ventes, rue
Victor-Hugo, 62-64, il sera procédé par ministère
de commissaire-priseur, à la vente aux enchères
publiques des meubles et objets ci-après désignés :

Table with columns: MOIS, PAIN, FARINES, CUIVRE. Rows for Feb, Mar, Apr, May, Jun, Jul, Aug, Sep, Oct, Nov, Dec, Jan.

AVIS DIVERS
Les petites annonces AVIS DIVERS,
maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50
chaque.
Etude de M. Henry THOUOT, huissier au Havre
boulevard de Strasbourg, 124
Cession de Fonds de Commerce
2° AVIS

Table with columns: MOIS, PRÉCÉDENTE, MATIN, SOIR. Rows for Feb, Mar, Apr, May, Jun, Jul, Aug, Sep, Oct, Nov, Dec, Jan.

Suivant acte sous seings privés en date au
Havre du 12 février 1914, lequel sera enregistré
en temps de droit, Madame Virginie MAU-
GÉRIE, veuve de Monsieur Georges BAU-
DET, a vendu à Madame Éloïse GALAIS,
veuve de Monsieur Alphonse RENAUDIT,
tissandière, demeurant au Havre, 2, rue du Mon-
t-Joly, son fonds de commerce d'ÉPICERIE-MERCERIE
qu'elle exploite au Havre, 303, rue de Normandie.
La prise de possession aura lieu le 5 mars 1914
et le prix du fonds et marchandises payable
comptant.
Toutes oppositions, s'il y a lieu, seront reçues
dans les dix jours qui suivront la présente avis, au
domicile de Monsieur Alphonse RENAUDIT,
Thiouot, ou domicile élu. 13.21 (3787)

Table with columns: MOIS, AVOINES, SEIGLES. Rows for Feb, Mar, Apr, May, Jun, Jul, Aug, Sep, Oct, Nov, Dec, Jan.

Etude de M. Henry THOUOT, huissier au Havre,
124, boulevard de Strasbourg.
Cession de Fonds de Commerce
2° Avis
Suivant acte sous seings privés en date du 11
février 1914, M. FUCHS a vendu à M. Chana
SCHNEIDER le fonds de commerce de Brocanteur
et Mercant d'Antiquités, qu'il exploite au Havre, 47,
rue Saint-Jacques.
La prise de possession aura lieu le 15 février
courant et le prix payé comptant.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues
dans les dix jours qui suivront la présente avis, au
domicile élu au Havre, en l'étude de M. Henry
Thiouot, huissier au Havre. 13.21 (3788)

Table with columns: MOIS, BLES, FARINES. Rows for Feb, Mar, Apr, May, Jun, Jul, Aug, Sep, Oct, Nov, Dec, Jan.

MODERN-GARAGE
28, rue Frédéric-Lemaître LE HAVRE
MM. VALDELIÈRE Frères, ont l'honneur
de faire connaître au public Havrais, que le 5 fé-
vrier ils ont acheté et payé comptant à la
Société Anonyme des Cycles et Automobiles Peugeot
le « Modern-Garage »
précédemment tenu par M. Ed. CALLART.
En conséquence, ils n'ont rien à voir avec la
vente judiciaire annoncée par l'Enregistrement.
Les deux voitures indiquées comme devant
être vendues, étant leur propriété personnelle, ne
seront pas envoyées à l'Hôtel des Ventes. (40872)

Table with columns: MOIS, COLZA, LIN. Rows for Feb, Mar, Apr, May, Jun, Jul, Aug, Sep, Oct, Nov, Dec, Jan.

AVIS
M. CHARLES GOUMENT
Voiturier
a l'honneur d'informer le public qu'il a organisé,
depuis le 30 courant, un service de Voya-
geurs entre Canville, Océville et Bléville.
Départs : le matin, de Canville, Café Terreur, à
7 h. 2' départ, à h. et vice-versa ; Arrêt à Océ-
ville, Café de la Poste ; Arrivée à Bléville, Café
Leroy-Thouillet. - 21. (39006)

DENTIERS SOLIDES
BIEN FAITS par M.
MOTET, DENTISTE
52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse
Refait les DENTIERS CASÉS ou mal faits ailleurs
Réparations en 3 heures et Dentiers haut et
bas livrés en 5 heures
Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 p. 5 fr. - Dentiers dep.
35 fr. Dentiers haut et bas de 140 p. 90 fr., de 200 p. 100 fr.
Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

ON DEMANDE un fort JEUNE
HOMME, 16 ans,
présenté par ses parents,
travail assuré. S'adresser
au bureau du journal.
(13)-4028

ON DEMANDE un Jeune Homme
pour faire les courses et
nettoyage de magasin.
couché, nourri, payé et pourboires. - S'adresser
chez M. ESNAULT, 10, rue Bernardin-de-Si-Pierre.
(40762)

ON DEMANDE JEUNE HOMME
pour
Courses et Nettoyages
Pharmacie Sainte-Marie, 208, rue de Normandie.
(4071)

ON DEMANDE MARIÉ, 40 ans, sérieux
et possédant de bonnes référen-
ces, demande emploi de
contable, encaissements ou une
représentation de charbons, de préférence. Présenter
l'adresse au bureau du journal. 21.23.23 (40702)

DE SUITE
UNE BONNE
OUVRIÈRE REPASSEUSE
S'adresser 2. rue Joinville, chez Mme BOTHERM.
(40702)

VOTRE INTÉRÊT est d'acheter votre
EAU DE COLOGNE
Aux Caves Phénix
Vendue 30 0/0 moins cher qu'ailleurs
3 fr. 75 le litre, à 60 degrés 5 fr. le litre, à 80 degrés
Maison unique : 115, cours de la République
RHUM PHÉNIX - PHÉNIX DES RHUMS

ON DEMANDE Céléberrime ou Veuve
pour servir d'infirmière à
l'hôpital de Honfleur.
S'adresser ou se présenter à M. l'Économ.
18.21(3981)

ON DEMANDE Demeiselle de Magasin
pour Pâtisserie
bureau du journal
aux initiales A. E. V. 1883. (40732)

ON DEMANDE de très bonnes Ouvrières
et Apprenties sans
peur saison et une Jeune
Fille connaissant un
peu la mode. S'ad. 62, boulevard de Strasbourg,
chez M. BOSSUT. (40812)

JEUNE SUISSE cherche chambre
à louer avec
pers. Pension Électricité
ou gaz. Écrire au bureau du journal aux initiales
F. B. 1722. 20.21 (40512)

DU 16 FÉVRIER AU 21 INCLUS
Pour quelques jours seulement
ACHAT très cher de
VIEUX DENTIERS
de toutes sortes, même brisés
52, rue Desmalières Havre, (1er étage) près l'Octroi
de Rouen (40712)

VOIR L. BOISSEL MÉCANICIEN
chez L. BOISSEL 9, Rue du Canon
ses Nouveaux Modèles 1914
GLADIATOR - ROCHET
Pneus WOLBER, DUNLOP, MICHELIN
La Motocyclette GLADIATOR 2 HP. 3/4
spécial pour SIDE CAR, 2 cylindres, 2 vitesses,
débrayage, transmission par chaîne, graissage au-
tomatique et visible, Merveille de Mécanique.
Seul AGENT pour le Havre et la Région
MAS-1211

Fabrique de Boîtes Postales pour Échantillons
de Liquides et Corps gras
SEVESSAND FRÈRES
25, rue du Général-Faidherbe
BOITES RONDES fer-blanc et BOITES en BOIS
pour Échantillons Café, Poivre, Graines et Rives
Boîtes à Chais, carton ondulé, pour expéditions en postaux

OCTROI
La Nouvelle Décoration de l'Octroi qui
vient de paraître, est en vente dès maintenant chez
LELEU, 40, rue Voltaire, 40
au prix de 0 fr. 15 comme les autres modèles.
Choix complet en magasin jusqu'à trois ordres
ensemble même Engagés Volontaires 1870. 0 fr. 15.
(40712)

VERMOUTH FLORE
Marché de premier ordre
BITTER TOPAZE
Choix extra
Vente en Gros : P. DANVERS, Havre
MOS (4539)

RELIGIEUSE
des hôpitaux envoi
grat. et discret la mé-
thode pour guérir ra-
pidement par les
plantes les vices du sang, les maladies de peau :
dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, glandes,
hémorroïdes et goître, la constipation, les maladies
d'estomac, les maladies de poitrine, bronchite, chroul,
que, asthme, catarrhe, les maladies des reins. Après
avoir essayé vain tous les remèdes préconisés, cette
méthode nouvelle, simple et sûre contre toutes les ma-
ladies chroniques et rebelles, m'a guérie. Écrire à Sœur
BONNEFOY, 21, rue Carnot, Aiglon. (21) (Vaucluse).

Imprimerie du PETIT HAVRE
35, Rue Fontenelle, 35
IMPRESSIONS
Commerciales, Administratives et Industrielles
Affiches - Brochures - Circulaires - Cartes
Catalogues - Connaissances
Factures - Memorandums - Registres
Têtes de Lettres - Enveloppes, etc., etc.
Billets de Naissance et de Mariage
LETTRES DE DÉCÈS
Travail soigné et Exécution rapide

C'EST... bien à 3 francs
que LELEU reprend le vieil
OR en échange et sans échange
au mieux.
Spécialité d'OCCASIONS
ACHAT TRÈS CHER de vieux
DENTIERS même brisés
40, rue Voltaire
LELEU Téléphone 14-04

A VENDRE D'OCCASION
Une Cabane en planches
S'adresser 11, rue Voltaire, à Sanvic. (40732)

A VENDRE
Très beaux Épagneuls français
âgés de 4 mois. - S'adresser 50 bis, boulevard
Maritime, Havre, de midi à 3 heures. (40742)

VIEUX JOURNAUX
A VENDRE aux 100 kilos
S'adresser au bureau du journal.

POMMES A CIDRE
DE LA VALLEE D'AUDE
Fruits sains. Se presser.
Cidres et cidres spéciaux pour mise en bouteilles
Eau-de-Vie de cidre provenant directement
de chez le cultivateur.
Robert DUBOIS, 108, rue Gambetta - Sanvic
(39082)

M. CIRCE
Célèbre Médium de Paris
Sujet merveilleux reconnu par les plus hautes
sommités de Paris. La seule pouvant voir les
souffrants les plus secrets de la personne aimée,
et vous dire la date exacte des événements.
Téléphonie - Présence
Reçoit tous les jours, rue Racine, 46
au 1er étage (escalier dans la cour)
- Science - Loyauté - Discrétion -
(40822)

Fonds de Commerce à vendre
FONCTIONNAIRE ayant changement,
VENDRAIT
Commerce Chambres Meublées
tenu dans pavillon entier. Bénéf. nets : 3,500 fr.
Exp. tranqu. même par dame seule. - Ecr. Havre,
bureau central restant, Carte électorale 1288.
(40722)

A CÉDER Grand Café-Débit-Restau-
rant. Grande cave, gr. log. - eau,
élect. Vue splendide et pas forcée.
On peut y transformer, au gré de
l'acq. Gr. terrasse. Bon mat. Aft. 20,000 fr. Prix av.
Aft. de conf. Ecr. 220 M. R. poste rest. Dieppe.
19.21 (39972)

AVIS !!
Gens sérieux pour acheter
Café-Débit-Restaurant de Cécile, un peu
de terrain. Affaires à l'écart, 800 fr. par jour, avec
10,000 fr. comptant après affaire faite.
Écrire L. G., bureau du journal.
17.19.21.23.25.28

Biens à Vendre
A VENDRE
la contenance
de 222 m., située
rue de la Héve, près le restau-
rant Pradier, belle vue sur la
mer. Prix modéré.
Cabinet de M. ROUSSELIN et
NOUËT, 23, rue de la Bourse.
21.22.23 (1082)

BULLETIN des HALLES
Table with columns: COMMUNES, DATES, SACS, PRIX, BARS, BAISSE, TAUX OFFICIELS, SEIGLE, ORGE, AVOINE, BEURRE, ŒUFS.

PARIS, 20 Février
Suivant acte sous seings privés en date du 11
février 1914, M. FUCHS a vendu à M. Chana
SCHNEIDER le fonds de commerce de Brocanteur
et Mercant d'Antiquités, qu'il exploite au Havre, 47,
rue Saint-Jacques.
La prise de possession aura lieu le 15 février
courant et le prix payé comptant.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues
dans les dix jours qui suivront la présente avis, au
domicile élu au Havre, en l'étude de M. Henry
Thiouot, huissier au Havre. 13.21 (3788)

PERDU par un employé-livreur Pardessus
entre Sanvic, Bléville et Sainte-
Adresse. Prière à la personne qui
l'a trouvé, de le rapporter à M.
CARPENTIER, restaurateur, rue de la République,
Sanvic, contre Récompense. (40882)